

# WEST AFRICAN POWER POOL

SYSTÈME D'ÉCHANGES D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE OUEST AFRICAIN



ANNUAL REPORT | 2019  
RAPPORT ANNUEL

[www.ecowapp.org](http://www.ecowapp.org)

# **SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Liste des acronymes	3
1. Présentation de l'EEEOA	4
• Vision, mission	4
• Membres, organes de gouvernance	5
• Cartographie des membres	6
• Organigramme	7
• Membres du Conseil Exécutif	8
2. Faits saillants	11
3. Mot du Président du Conseil Exécutif	13
4. Mot du Secrétaire Général	15
5. Etat d'exécution des projets prioritaires	17
6. Etat de mise en place du Marché Régional de l'Electricité	22
7. Gestion Administrative et Financière	28
8. Réunions statutaires de l'EEEOA	32
9. Statistiques de l'EEEOA	34
10. Conclusion et Perspectives	35
Annexe 1	36

## LISTE DES ACRONYMES

AFC	Africa Finance Corporation
AFD	Agence Française de Développement
AKSA	AKSA Energy Company Limited
BAD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
CCMO	Comité Conjoint de Mise en Œuvre de Projet
CEB	Communauté Electrique du Bénin
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEET	Compagnie Energie Electrique du Togo
CI-ENERGIES	Côte d'Ivoire Energies
CIE	Compagnie Ivoirienne d'Electricité
CIC	Centre d'Information et de Coordination
CLSG	Projet d'interconnexion Côte d'Ivoire – Liberia – Sierra Leone – Guinée
EAGB	Empresa Publica de Electricidad e Agua de Guinée Bissau
ECG	Electricity Company of Ghana
EDG -SA	Electricité de Guinée
EDM-SA	Energie du Mali
EDSA	Electricity Distribution Supply Authority
EEEOA	Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
GRIDCo	Ghana Grid Company
LEC	Liberia Electricity Corporation
NAWEC	National Water and Electricity Company Ltd of Gambia
NEPAD-IPPF	New Partnership for Africa Development / Infrastructure Project Preparatory Facility
NIGELEC	Société Nigérienne d'Electricité
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
PIPES	Planning, Investment Programming and Environmental Safeguard
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
Senelec	Société Nationale d'Electricité du Sénégal
SOGEM	Société de Gestion de l'Energie de Manantali
SONABEL	Société Nationale d'Electricité du Burkina
TCN	Transmission Company of Nigeria
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGP	Unité de Gestion de Projet
UMO	Unité de Mise en Œuvre
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
VRA	Volta River Authority
EMS	Energy Management System
MMS	Market Management System
OJT	On the Job Training
FAT	Factory Acceptance Test
PMU	Phasor Measurement Unit
SVC	Static Var Compensator
SPS	Special Protection Scheme
S/T	Show and Tell
WAMS	Wide Area Measurement System



## 1. PRESENTATION DE L'EEEOA

Le Système d'Echanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA/WAPP) a été créé par Décision A/DEC.5/12/99 du 22ème Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.



















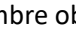
La Convention d'établissement de l'EEEOA a été adoptée par Décision A/DEC.18/01/06 du 29ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la CEDEAO tenu à Niamey en janvier 2006 qui a également conféré à l'EEEOA, par Décision A/DEC.20/01/06, le statut d'Institution Spécialisée de la CEDEAO.

Un Accord de siège a été signé le 5 juillet 2006 entre l'EEEOA et le Gouvernement de la République du Bénin conférant à l'EEEOA, les privilèges et immunités diplomatiques nécessaires à son bon fonctionnement. Le Secrétariat Général de l'EEEOA est sis à la Zone des Ambassades, PK 6, Akpakpa, Cotonou.

**VISION DE L'EEEOA** : Intégrer les opérations et l'exploitation des réseaux électriques nationaux dans un marché régional unifié de l'électricité en vue d'assurer, à moyen et long terme, aux populations des Etats membres de la CEDEAO un approvisionnement en énergie électrique régulier, fiable et à un coût compétitif.

**MISSION DE L'EEEOA** : Promouvoir et développer des infrastructures de production et de transport d'énergie électrique et assurer la coordination des échanges d'énergie électrique entre les Etats membres de la CEDEAO.

**MEMBRES** : depuis l'Assemblée Générale tenue le 08 novembre 2019 à Abuja au Nigeria, l'EEEOA compte 36 membres dont un membre observateur.

<b>Sociétés membres de l'EEEOA au 31 décembre 2019</b>					
1		Aksa Energy Company Ghana Ltd (Ghana)	19		Mainstream Energy Solutions Limited (Nigéria)
2		APR Energy (Sénégal)	20		National Water and Electricity Company Limited (Gambie)
3		CENIT Energy Limited (Ghana)	21		North South Power Company Ltd (Nigéria)
4		CenPOWER Generation Company Limited (Ghana)	22		Northern Electricity Distribution Company Ltd (Ghana)
5		Communauté Électrique du Bénin (Togo, Bénin)	23		*Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable du Maroc (Maroc)
6		Compagnie Energie Electrique de Togo (Togo)	24		Pacific Energy Company Limited (Nigéria)
7		Compagnie Ivoirienne d'Electricité (Côte d'Ivoire)	25		Paras Energy and Natural Resources Development Ltd (Nigéria)
8		Contour Global (Togo)	26		Sahara Power Group Ltd (Nigeria)
9		Côte d'Ivoire Energies (Côte d'Ivoire)	27		SAPELE Power PLC (Nigéria)
10		Cummins Power Generation Ltd (Nigéria)	28		Société Béninoise d'Énergie Electrique (Bénin)
11		Empressa Publica de Electricidade e Agua de Guine-Bissau (Guinea Bissau)	29		Société de Gestion de l'Énergie de Manantali (Mali, Senegal, Mauritania, Guinea)
12		Electricité de Guinée (Guinea)	30		Société Nationale d'Electricité du Burkina (Burkina)
13		Electricity Company of Ghana (Ghana)	31		Société Nationale d'Electricité du Sénégal (Sénégal)
14		Electricity Distribution and Supply Company (Sierra Léone)	32		Société Nigérienne d'Electricité (Niger)
15		Energie du Mali-SA (Mali)	33		Sunon Asogli Power (Ghana) Ltd. (Ghana)
16		Ghana Grid Company (Ghana)	34		Transcorp Power (Nigéria)
17		Karpowership Ghana Company Ltd (Ghana)	35		Transmission Company of Nigeria (Nigéria)
18		Liberia Electricity Corporation (Libéria)	36		Volta River Authority Ghana)

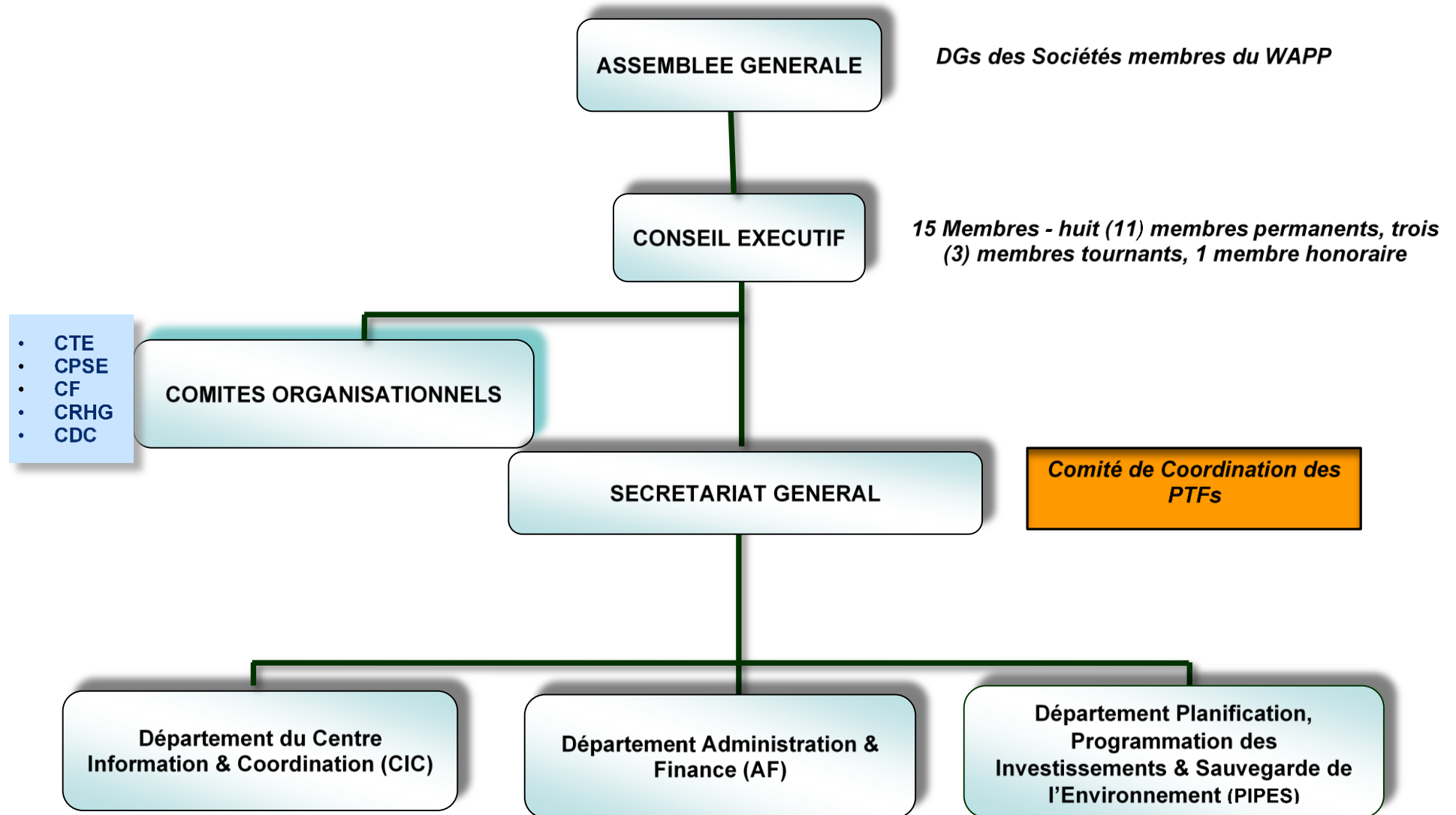
\*Membre observateur

**ORGANE DE GOUVERNANCE DE L'EEEOA** : L'EEEOA dispose de quatre (4) organes de gouvernance qui sont : l'Assemblée Générale, le Conseil Exécutif, les Comités organisationnels et le Secrétariat Général.

# CARTOGRAPHIE DES SOCIETES MEMBRES DE L'EEEOA



## ORGANIGRAMME DE L'EEEEOA



**MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF DE L'EEEOA** : le Conseil Exécutif compte 15 membres dont 11 membres permanents, 3 membres tournants (élus pour un mandat de 2 ans) et un membre honoraire.

**Membres permanents :**

- TCN : Président
- CI-ENERGIES : Vice-Président
- Secrétaire Général EEEOA : Membre
- CEB : Membre
- EDG : Membre
- GRIDCo : Membre
- SBEE : Membre
- Senelec : Membre
- SOGEM : Membre
- SONABEL : Membre
- VRA : Membre

**Membres tournants :**

- EDM - SA : Membre
- Mainstream Solutions : Membre
- NEDCo : Membre

**Membre honoraire :**

- Monsieur Joseph MAKOJU



## Président du Conseil Exécutif



M. Usman Gur MOHAMMED, CEO et MD TCN

## Vice-Président du Conseil Exécutif



M. Amidou TRAORE, DG CI-ENERGIES

## Membres permanents



M. Siengui A. KI, SG EEEOA



M. Karimou CHABI SIKA, DG CEB



M. Bangaly KONATE, DG EDG



M. J. AMOAKO-BAAH, CEO GRIDCO



M. Jacques Paradis, DG SBEE



M. Pape Mademba BITEYE, DG Senelec



M. Tamsir NDIAYE, DG SOGEM



M. Baba Ahmed COULIBALY, DG SONABEL



M. Emmanuel ANTWI-DARKWA, CEO VRA

### **Membres Tournants**



M. Boubacar KEITA, DG EDM – SA



M. Lamu AUDU, CEO Mainstream



M. Osmani Aliduba AYUBA, MD NEDCO

### **Membre Honoraire**



M. Joseph MAKOJU

## **2. FAITS SAILLANTS**

### **2.1. Présentation du Plan Directeur actualisé de la CEDEAO pour le Développement des Infrastructures Régionales de Production et de Transport d'Energie Electrique aux Partenaires Techniques et Financiers**

Le Plan Directeur actualisé de la CEDEAO pour le Développement des Infrastructures Régionales de Production et de Transport d'Energie Electrique a été officiellement adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenue le 22 décembre 2018 à Abuja au Nigeria.

A l'issue de cette adoption, le Secrétariat Général de l'EEEOA a entrepris une tournée pour présenter le Plan à ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et solliciter à nouveau leur soutien. Ainsi entre février et avril 2019, la Secrétaire Général de l'EEEOA a conduit une mission auprès de la Délégation de l'Union Européenne à Cotonou, puis auprès de la BID, la BAD, l'AFD, la BEI, la KfW, la Banque Mondiale et la BIDC à leurs sièges respectifs.

Au cours de la Réunion de coordination des PTF tenue à Cotonou le 26 avril 2019, le Plan a été à nouveau présenté, permettant à ceux qui n'avaient pas eu l'occasion d'accueillir la mission de l'EEEOA d'en prendre amplement connaissance.

### **2.2. Installation de l'Unité de Gestion du Projet Dorsale Nord à Abuja**

Après le Recrutement de son Directeur en 2018 et celui du personnel clé intervenu à la fin du premier trimestre 2019, l'UGP qui relève du Secrétariat Général de l'EEEOA conformément au schéma de mise en œuvre du Projet Dorsale Nord a été installée en mai 2019 dans ses locaux définitifs à Abuja au Nigéria. De là elle va s'attacher avec l'appui de l'ingénieur Conseil à finaliser le dossier d'appels d'offres pour les travaux, recruter les entreprises, suivre la mise en œuvre des conclusions de l'étude d'impacts environnemental et social et assurer le suivi des travaux. Elle aura des représentations dans les différents pays du projet.

### **2.3. Adoption du Plan d'Affaires 2020 – 2023 de l'EEEOA**

Le Plan d'Affaires est l'outil quadriennal élaboré par l'EEEOA pour la mise en œuvre du Plan Directeur de la CEDEAO. A l'issue de l'adoption en décembre 2018 du nouveau Plan Directeur, il était nécessaire d'élaborer un nouveau Plan d'Affaires d'autant que celui qui était en cours (période 2016 – 2019) arrivait à son terme.

Le nouveau Plan d'Affaires couvrant la période 2020-2023, élaboré par le Secrétariat Général de l'EEEOA, a été examiné par le Comité de Planification Stratégique de l'Environnement au cours de sa réunion tenue le 28 septembre 2019 à Cotonou. Au cours de cette réunion, le CPSE a endossé le Plan d'Affaires et l'a recommandé à son tour au Conseil Exécutif pour approbation. Le Conseil Exécutif au cours de sa réunion du 05 octobre 2019 a adopté le Plan d'Affaires et l'a soumis à l'Assemblée Générale de l'EEEOA qui l'a approuvé à sa session tenue à Abuja le 8 novembre 2019. Il est basé sur 5 objectifs pour un budget total de mise en œuvre de 19 753 673 567 \$US. Les objectifs sont :

- OBJECTIF 1 : Développer les projets prioritaires de l'EEEOA
- OBJECTIF 2 : Opérationnaliser le marché régional de l'électricité
- OBJECTIF 3 : Restructurer le Secrétariat Général de l'EEEOA
- OBJECTIF 4 : Mettre en œuvre le projet de la fibre noire de l'EEEOA
- OBJECTIF 5 : Renforcer les capacités de l'EEEOA

#### **2.4. Démarrage des Assistances Techniques au Centre d'Information & de Coordination (CIC) de l'EEEOA**

L'Union Européenne et la Banque Mondiale, deux PTF qui appuient l'EEEOA dans la mise en place du Marché Régional de l'Electricité ont financé des assistances techniques en vue d'aider le département CIC dans sa transformation en Opérateur du Système et du Marché et son opérationnalisation. L'assistance technique de RTE International, assurée par une équipe de 4 personnes détachées sur place a été officiellement lancée le 20 mai 2019. Cette assistance doit aider le Département CIC à s'organiser adéquatement en vue d'assumer ses nouvelles responsabilités dans le cadre du marché régional, former le personnel du CIC, aider à exploiter les équipements de conduite du réseau interconnecté de l'EEEOA et à administrer le marché régional. L'assistance du Bureau AETS consiste en une personne dépêchée sur place à Cotonou. L'assistance technique de la Banque Mondiale est assurée par un Consultant Individuel.

#### **2.5. Admission de nouveaux membres au sein de l'EEEOA**

Lors de la 14<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'EEEOA tenue le 08 novembre 2019 à Abuja au Nigeria, 4 nouveaux membres ont été admis au sein de l'EEEOA. Il s'agit de :

- APR Energy (Sénégal) ;
- Cummins Power Generation Ltd (Nigeria) ;
- SAPELE Power PLC (Nigeria) ;
- Transcorp Power (Nigeria).

Malheureusement, 3 sociétés membres qui ne s'acquittaient plus de leurs obligations de membres auprès de l'EEEOA (GTS, GTG et NBET) ont été déchues de leurs statut de membre au cours de la même réunion.

Ainsi, le nombre de membres de l'EEEOA est passé de 35 à 36 membres.

### 3. MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF



M. Usman Gur MOHAMMED,  
Président du Conseil Exécutif

C'est avec une grande joie que je fais le point des activités de l'année 2019 que notre Institution vient de boucler, la 20<sup>ème</sup> depuis sa création en 1999. Ma joie est d'autant plus grande que cette année, nous allons éditer et publier pour la première fois notre Rapport Annuel.

Nous pouvons dire non sans fierté qu'elle a été une année faite de succès qui nous rapprochent des objectifs assignés par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO lors de la création de l'Institution.

Ainsi, après l'adoption le 21 décembre 2018 du nouveau Plan Directeur de la CEDEAO pour le Développement des Infrastructures Régionales de Production et de Transport d'Energie Electrique pour la période 2019 – 2033, nous avons procédé à sa promotion auprès de nos Partenaires Techniques et Financiers. Pour ce faire, le Secrétariat Général s'est rendu dans les sièges respectifs des PTF pour leurs présenter le Plan et solliciter leurs soutiens.

Dans le cadre de la recherche de solutions pour construire un marché de l'électricité efficace et efficient, l'EEEOA poursuit ses discussions avec la Banque Mondiale qui avait financé l'étude ayant conduit à l'élaboration de la Directive sur la Sécurisation des Echanges Transfrontaliers d'Energie Electrique dans le cadre du Marché Régional de l'Electricité pour sa mise en œuvre. Cette discussion implique naturellement les acteurs

étatiques dont le rôle est primordial dans la mise en œuvre de la directive dont l'objectif est d'établir un ensemble de règles visant à améliorer la viabilité et la durabilité des approvisionnements transfrontaliers d'électricité électrique et des paiements grâce à des garanties de paiement sécurisées. Nous avons bon espoir qu'au cours de l'année 2020, des solutions pragmatiques soient trouvées pour la mise en œuvre de la directive.

Quant aux projets prioritaires, ils se déroulent bien dans l'ensemble comme on pourra le voir dans la situation d'exécution des projets prioritaires. Toutefois quelques retards sont observés comme au niveau du projet CIC destiné à construire le centre d'où sera cordonné la conduite du réseau interconnecté de la CEDEAO et géré le Marché Régional de l'Electricité. Un audit en fin 2018 a permis de prendre les mesures qui ont quelque peu atténué le retard qui autorise à penser que pour l'année, l'ensemble des travaux devraient finir en 2020.

Le satisfecit va également au fonctionnement de l'organisation sur le plan institutionnel. L'ensemble des organes fonctionnent normalement.

Le Conseil Exécutif a tenu l'ensemble des réunions ordinaires prévues dans l'année (04) dont celles prévues pour adopter les résultats financiers de l'année 2018 et le budget de l'année 2020. Ces réunions ont permis entre autres d'adopter les amendements au Règlement Intérieur du Personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA, l'Organisation du CIC et son Plan de dotation en personnel, la création du Comité National du CIGRE Afrique de l'Ouest, le Plan d'Affaires 2020 – 2023 de l'EEEOA.

Les différents Comités Organisationnels ainsi que les Task Forces créées en leur sein ont également tenu leurs réunions statutaires leur permettant d'appuyer le Conseil Exécutif de leurs précieux conseils. On notera que beaucoup de dossiers adoptés par le Conseil Exécutif sont passés par les Comités Organisationnels

L'Assemblée Générale s'est tenue du 04 au 08 novembre 2019 et elle a permis d'accueillir 4 nouveaux membres portant le nombre de membres de l'EEEOA à 36, 3 membres non à jour de leurs obligations ayant perdu leurs statuts de membres.

L'année 2020 se présente sous de bons auspices. Elle pourrait voir la fin de certains projets prioritaires en cours d'exécution augurant du début de la phase compétitive du Marché Régional de l'Electricité et le démarrage des travaux de construction de certains projets en cours de préparation, notamment la Dorsale Nord et l'Interconnexion Guinée – Mali.

**Usman Gur MOHAMMED**

## 4. MOT DU SECRETAIRE GENERAL



**M. Siengui A. KI,**  
*Secrétaire Général de l'EEEOA*

Avec détermination et enthousiasme et cela depuis sa création, l'EEEOA a poursuivi encore cette année sa marche vers la réalisation de sa mission. Nous avons concentré nos efforts sur la mise en œuvre des activités qui doivent nous conduire vers le démarrage à brève échéance du Marché Régional Compétitif de l'Electricité.

Ainsi durant le premier trimestre de l'année 2019, le Secrétariat Général de l'EEEOA a entrepris de présenter aux PTF et solliciter à nouveau leurs soutien, le nouveau Plan Directeur 2019 – 2033 de la CEDEAO pour le Développement des Infrastructures Régionales de Production et de Transport de l'Energie Electrique ; plan adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO en décembre 2018 à Abuja au Nigéria.

Concernant la Directive pour la Sécurisation des Echanges d'Energie Transfrontaliers (adoptée par le Conseil des Ministres de la CEDEAO à Abuja en décembre 2018) dont le but est de permettre d'avoir un marché régional de l'électricité viable et durable, l'EEEOA a poursuivi ses discussions avec la Banque Mondiale qui a aidé à l'élaboration de ladite directive. Ces discussions ont pour objet la mise en œuvre sur le terrain de la directive, notamment en ce qui concerne le volet de mise en place de garanties financières. Cette directive devrait favoriser la transformation de nos sociétés

membres en des structures financièrement solvables et donc mûres pour participer à un marché efficace.

Le Plan d'Affaires 2020 – 2023, adopté par la 14ème Session de notre Assemblée Générale, indique les principaux objectifs que notre Institutions se fixe pour les quatre années à venir. Il sera l'instrument de travail et de pilotage du Secrétariat Général de l'EEEOA dans le cadre de cette marche pour la concrétisation du Marché.

Au titre des dernières réalisations de notre Institution, une bonne nouvelle est intervenue cette année 2019 pour la Dorsale Côtière : il s'agit de l'inauguration en avril du poste 330 kV de Davié au Togo. Avec la mise en service de ce poste, le tronçon de ligne 330 kV entre Tema au Ghana et Davié est également sous tension. Le tronçon restant entre Davié et Sakété au Bénin devrait être mis en service au cours du premier trimestre 2020.

Les travaux en cours du Projet CLSG et de la Boucle OMVG, les deux chantiers permettant d'assurer l'interconnexion électrique des états continentaux de la CEDEAO, avancent normalement, même si quelques difficultés sont observées. Ces projets devraient être terminés dans le courant de l'année 2020. A ces deux projets, nous pouvons ajouter celui du Centre d'Information et de Coordination (CIC) de l'EEEOA, les trois devant permettre le démarrage de la phase concurrentielle du Marché Régional de l'Electricité. Les travaux de génie civil du CIC avaient connu en 2018 des difficultés qui ont été relativement bien résorbées si bien que la fin des travaux y compris l'équipement est prévu courant 2020.

Le Projet de Synchronisation des Réseaux de l'EEEOA est entré cette année dans sa phase de réalisation avec la conception et la fabrication des équipements à poser sur le réseau interconnecté de l'EEEOA par l'entreprise attributaire du marché de fourniture des équipements. Pour ce qui est du réglage des principaux groupes électrogènes du réseau, il devrait également commencer bientôt.

Le projet Dorsale Nord de l'EEEOA avance de manière satisfaisante. L'Unité de Gestion du Projet été installée dans ses locaux à Abuja au Nigéria en mai 2019. L'Ingénieur Conseil a commencé officiellement ses prestations en septembre 2019

avec le lancement de l'avis à manifestation d'intérêt pour les entreprises de construction. Des progrès similaires ont été également réalisés avec l'interconnexion Guinée-Mali, l'Ingénieur Conseil ayant commencé officiellement ses prestations également en septembre 2019.

Les projets de production d'énergie, particulièrement d'énergie solaire, connaissent également des avancées satisfaisantes. Ainsi, les études de faisabilité pour les centrales régionales solaires de 150 MW au Burkina Faso et au Mali ont été lancées en mars 2019. Les études d'impacts environnemental et social de ces centrales ont été lancées respectivement en octobre et novembre pour le Burkina Faso le Mali et deux contrats ont été signés en septembre 2019 pour organiser des enchères après mise en compétition des IPP pour réaliser ces centrales. Pour la Gambie, le Niger et la Côte d'Ivoire, les études de faisabilité démarreront très prochainement. L'étude d'optimisation de la production hydroélectrique du fleuve Saint Paul au Liberia a été lancée en février 2019.

Au chapitre de la mobilisation de nouveaux financements, le Secrétariat Général de l'EEEOA poursuit ses efforts envers les Partenaires Techniques et Financiers, qui accordent aujourd'hui un grand crédit à notre Institution.

Suite à l'adoption du nouveau Plan Directeur en décembre 2018 par le Conférence des Chefs d'Etat

et de Gouvernement de la CEDEAO, le Secrétariat Général de l'EEEOA a organisé une tournée chez les principaux Partenaires Techniques et Financiers de notre Institution afin de faire la promotion de ce nouveau Plan. L'organisation de la première réunion de coordination des PTF de l'année 2019 en avril dernier à Cotonou a aussi permis de faire connaître le Plan à tous nos partenaires. Le résultat est qu'à ce jour, un financement est en cours de finalisation pour l'actualisation de l'étude d'interconnexion Ghana – Burkina – Mali ; le financement recherché pour l'étude de la Dorsale Médiane de l'EEEOA devant relier le Nigéria, le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire a été trouvé et le processus de recrutement d'un consultant pour l'étude de faisabilité est en cours.

C'est l'occasion pour moi de dire une fois de plus ma satisfaction et ma sincère reconnaissance aux PTF sans le soutien desquels les progrès réalisés n'auraient pas été possibles.

J'adresse ma profonde gratitude à la Commission de la CEDEAO, au Conseil Exécutif, aux sociétés membres de l'EEEOA, ainsi qu'au personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA pour tous les efforts et sacrifices consentis qui ont permis à l'EEEOA d'atteindre aujourd'hui les résultats dont nous pouvons tous être fiers.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport annuel 2019.

**Siengui A. KI**



## 5. ETAT D'EXECUTION DES PROJETS PRIORITAIRES

Les projets prioritaires sont ceux contenus dans le Plan Directeur de la CEDEAO pour le Développement des Infrastructures Régionales de Production et de Transport d'Énergie Électrique. Ce Plan est l'outil de planification de la mise en œuvre des lignes de transport d'énergie électrique et d'interconnexion de grande envergure des pays de la CEDEAO ainsi que de grandes centrales de production, mis à la disposition de l'EEEOA par les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO.

L'essentiel des activités liées aux projets prioritaires sont menées par le Département PIPES.

### 4.1. Mobilisation de Financements et Préparation de Projets

La mobilisation des ressources est une étape importante dans la préparation et la mise en œuvre des projets du programme d'investissement prioritaire de l'EEEOA et constitue une activité primordiale du Secrétariat Général de l'EEEOA.

#### 4.1.1. Présentation du nouveau Plan Directeur aux PTF

Suite à l'adoption du Plan Directeur actualisé de la CEDEAO pour le développement des Moyens Régionaux de Production et de Transport d'Énergie Électrique 2019-2033 par les instances de la CEDEAO, le Secrétariat Général de l'EEEOA a entrepris des visites auprès de ses partenaires pour leur présenter le Plan et solliciter leur appui pour sa mise en œuvre. Une mission conduite par le Secrétaire Général de l'EEEOA s'est rendue successivement à la BID à Jeddah, les 20 et 21 février 2019, à la BAD à Abidjan le 28 février 2019, à l'AFD à Paris le 4 mars 2019, à la BEI à Luxembourg, le 7 mars 2019, à la KfW à Frankfurt, le 8 mars 2019, à la Banque mondiale à Washington, le 1er avril 2019 et à la BIDC à Lomé, le 18 avril 2019.



Le SG de l'EEEOA avec l'Ambassadeur de l'UE

#### 4.1.2. Réunions de Coordination des Partenaires Techniques et Financiers de l'EEEOA

Dans le cadre des rencontres régulières avec ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), le

Secrétariat Général a organisé les 33<sup>ème</sup> et 34<sup>ème</sup> Réunions de Coordination avec ses PTF respectivement le 26 avril 2019 à Cotonou et le 7 novembre 2019 à Abuja au Nigéria à l'occasion de la 14<sup>ème</sup> Assemblée Générale. Ces réunions ont été l'occasion pour le Secrétariat Général de présenter à ces partenaires les progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets prioritaires de l'EEEOA, du Marché Régional de l'Électricité et du programme de renforcement des capacités du Secrétariat Général et des sociétés membres. Ces réunions ont permis également de présenter aux partenaires, les besoins de financement dans le cadre de la mise en œuvre des projets prioritaires.



Photo de famille de la réunion du 26 Avril 2019

#### 4.1.3. Elaboration du Plan d'Affaires 2020 – 2023 de l'EEEOA

Le Plan d'Affaires 2020-2023 a été élaboré par le Secrétariat Général de l'EEEOA et examiné par le Comité de Planification Stratégique de l'Environnement au cours de sa réunion tenue le 28 septembre 2019 à Cotonou. Au cours de la réunion, le CPSE a endossé le Plan d'Affaires et l'a recommandé à son tour au Conseil Exécutif pour approbation. Le Conseil Exécutif au cours de sa réunion du 05 octobre 2019 l'a adopté et soumis à l'Assemblée Générale de l'EEEOA qui à sa session du 8 novembre 2019 à Abuja l'a approuvé. Le Plan d'Affaires est basé sur 5 objectifs pour un budget

total de mise en œuvre de 19 753 673 567 \$US. Les objectifs sont :

- OBJECTIF 1 : Développer les projets prioritaires de l'EEEOA
- OBJECTIF 2 : Opérationnaliser le marché régional de l'électricité
- OBJECTIF 3 : Restructurer le Secrétariat Général de l'EEEOA
- OBJECTIF 4 : Mettre en œuvre le projet de la fibre noire de l'EEEOA
- OBJECTIF 5 : Renforcer les capacités de l'EEEOA

#### **4.1.4. Projet de renforcement de l'interconnexion 330 kV Côte d'Ivoire – Ghana**

- Etude de faisabilité et DAO, études d'EIES finalisées grâce à un fonds de l'UE ;
- Longueur : 296km ;
- Coût des travaux : 180,4 millions d'Euros ;
- KfW et BEI intéressées par le financement du projet ;
- Changement de priorités du côté ghanéen entraînant un report de la mise en œuvre du projet ;
- Mise en service prévue en 2029.

#### **4.1.5. Projet de renforcement de l'interconnexion 330 kV Nigéria – Bénin**

- Etudes de faisabilité, d'EIES et tracé de la ligne en cours sur financement NEPAD-IPPF, USAID, GIZ et sociétés bénéficiaires ;
- Coût estimatif des travaux 87,6 millions d'Euros ;
- Mise en service prévue en 2023.

#### **4.1.6. Projet de renforcement de l'interconnexion 225 kV Côte d'Ivoire – Liberia**

- Recherche de financement pour études de préinvestissement ; montant 3,43 millions de USD ;
- Requête faite auprès de NEPAD – IPPF et USTDA ;
- Approbation d'un don de 1,79 million de USD par NEPAD-IPPF pour le financement partiel des études ;
- Gap de financement de 1,31 million de USD ;

- Mise en service prévue en 2024.

#### **4.1.7. Projet d'interconnexion 330 kV Ghana – Burkina – Mali**

- Recherche de financement pour l'actualisation de l'étude de faisabilité technique et l'étude d'impact environnemental et social suite, entre autres, à des changements de législations de protection environnementale dans les pays du projet et du niveau de tension de 330 kV recommandé par le nouveau plan directeur ;
- Banque Mondiale, AFD et MCC ont manifesté leur intérêt à financer conjointe l'actualisation des études pour un montant de 4,7 millions de USD ;
- Retrait de MCC du financement du projet et reprise des discussions entre la BM, l'AFD et le Secrétariat Général de l'EEEOA pour adopter un plan de financement pour les études.
- Approbation d'un don d'un montant 0,58 million de USD par NEPAD-IPPF pour le financement partiel des études ;
- Diligences en cours pour le recrutement du Consultant en charge de l'étude ;
- Recommandation d'explorer le niveau de tension adéquate entre 330 kV et 400 kV ;
- Longueur : environ 600 km de ligne entre Bolgatanga (Ghana) – Bobo Dioulasso (Burkina) – Sikasso (Mali) ;
- Mise en service prévue en 2024.

#### **4.1.8. Interconnexion 330 kV de la Dorsale Nord de l'EEEOA**

- Interconnexion reliant le Nigeria au Niger au Bénin/Togo et au Burkina Faso
- Etudes préinvestissements achevées ;
- Longueur totale : 875 km ;
- Coût projet : 697,7 millions \$US y compris l'électrification rurale ;
- Financement : Banque Mondiale, BAD, AFD, BIDD et UE ;
- Recrutement du Directeur de l'UGP et du personnel clé effectué ;
- Installation de l'UGP à Abuja en mai 2019 ;
- Recrutement de l'Ingénieur Conseil effectué et lancement de ses activités en septembre 2019 ;
- Lancement des dossiers de préqualification pour le recrutement des entreprises

construction des ouvrages en septembre 2019 et avis de non-objection des PTF attendu ;

- Mise en service prévue en 2023.

#### **4.1.9. Interconnexion 330 kV Dorsale Médiane de l'EEEOA**

Il s'agit du premier tronçon de la Dorsale Médiane du WAPP. Il relie le Nigéria, la Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

- Financement des études de préinvestissement d'un montant de 3 millions USD par Banque Mondiale ;
- TDR des études en cours de finalisation ;
- Recrutement des Consultants pour les études de préinvestissement en cours ;
- Mise en service prévue en 2025.

#### **4.1.10. Plan de développement optimal de la cascade du fleuve St. Paul au Liberia et étude de faisabilité du projet prioritaire sélectionné**

Il s'agit d'un projet à exécuter en plusieurs étapes financé par la Banque Mondiale et dont le Secrétariat Général de l'EEEOA assure la coordination. Il a été lancé en 2017 et pour l'année 2019, les activités ci-dessous ont été réalisées :

- Lancement de l'étude développement optimal de la cascade du fleuve St. Paul en mai ;
- Validation du rapport de l'étude de marché en juillet ;
- Examen du rapport provisoire des options de production ;
- Approbation du Plan de Développement de la Cascade en septembre ;
- Mise en place d'un Panel d'Experts pour le projet hydroélectrique de St. Paul au Liberia et futurs projets hydroélectriques de l'EEEOA en cours ;
- Recrutement en cours du Consultant de l'Assistance Technique de la Phase 2.

#### **4.1.11. Interconnexion Côte d'Ivoire - Guinée**

- Recherche de financement pour les études de préinvestissement en cours ; montant 3,26 millions de USD ;
- Requête auprès des PTF ;
- Mise en service prévue en 2024.

#### **4.1.12. Parcs solaires Régionaux 150 MW au Burkina Faso et au Mali**

Il s'agit de deux projets consistant en la construction au Burkina Faso et au Mali de parcs solaires régionaux de 150 MWc chacun.

- Etudes de préinvestissement en cours sur financement Banque Mondiale ;
- Approche multisite et multiphase pour la construction des parcs ;
- Concept « Plug and Play » : les installations d'évacuation de l'énergie sont construites sur financement public et les développeurs des parcs sélectionnés par le biais d'enchères ;
- Recrutement des Conseillers en Transactions finalisé et contrats signés.

#### **4.1.13. Centrales thermiques de de Maria Gléta (Benin) et de Aboadze (Ghana)**

La préparation de ces projets régionaux de production est en cours dans le cadre d'un Partenariat Public/Privé (PPP) avec AFC (Africa Finance Corporation).

- Centrale Thermique de Maria Gléta :
  - Puissance : 450 MW ;
  - Etude faisabilité terminée ;
  - Cadre commercial devant régir le projet en discussion entre AFC et les sociétés d'électricité et pays impliqués dans projet ;
  - ALSF (African Legal Support Facility), à la demande du Secrétariat Général du WAPP, accepte de mettre à la disposition des sociétés un Conseiller en transactions commerciales. Le recrutement est en cours ;
  - Des difficultés apparues récemment sur le site de Maria Gleta pourraient remettre en cause l'utilisation de ce site pour la construction de la centrale ; cela aura des répercussions sur le projet.
- Centrale Thermique d'Aboadze :
  - Puissance : 450 MW ;
  - Validation du site attendue ; le site initial de Domunli a été changé par les autorités ghanéennes par Aboadze et le choix du nouveau

site doit être validé et déclaré zone franche.

#### 4.2. Coordination et suivi de projets

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a assuré les activités de suivi et de coordination de la mise en œuvre des projets suivants :

##### 4.2.1. Ligne de transport 330 kV Aboadze-Prestea-Kumasi-Bolgatanga au Ghana

Il s'agit d'un projet de renforcement du réseau intérieur du Ghana afin de permettre une plus grande capacité de transit vers le nord du pays.

- Longueur : 798 km divisé en 3 tronçons :
  - Aboadze – Prestea financé par Armandi ;
  - Prestea – Kumasi financé par Korea Exim Bank ;
  - Kumasi – Bolgatanga via Kintampo et Tamale financé par l'AFD.
- Démarrage de travaux : 2015 ;
- Tronçons Aboadze – Prestea et Prestea – Kumasi déjà en service
- Retards dans les travaux du tronçon Kumasi – Bolgatanga ; travaux toujours en cours.

##### 4.2.2. Interconnexion 330 kV Volta (Ghana) – Lomé "C" (Togo) – Sakété (Benin)

C'est un tronçon de la Dorsale Côtière de l'EEEOA allant du Ghana au Bénin où il fait la jonction avec le tronçon Nigéria – Bénin.

- Longueur : 350 km ;
- Financement : BAD, BM, KfW et BOAD ;
- Démarrage des travaux en 2013
- Fin des travaux au Ghana en 2015 ;
- Fin des travaux frontière Ghana/Togo – Poste de Davié et mise en service du tronçon en avril 2019 ;
- Reste tronçon Davié – Sakété avec fin probable au premier trimestre 2020.

##### 4.2.3. Interconnexion CLSG 225 kV (Côte d'Ivoire – Libéria - Sierra Leone – Guinée)

- Longueur : 1349 km ;
- Financement : B M, BAD, BEI et KfW ;
- Démarrage des travaux : 2017 ;

- Taux d'exécution : environ 66% ;
- Démarrage mise en service séquentielle des ouvrages en mars 2020 et fin ensemble des travaux en 2020.

##### 4.2.4. Projet Energie de l'OMVG (Sénégal, Gambie, Guinée et Guinée-Bissau)



*Vue de la destruction des obstacles dans le couloir de la ligne boucle OMGV*

Le projet comprend 3 volets :

- Aménagement hydroélectrique de Kaléta (240 MW), en exploitation depuis 2015 :
  - Puissance : 240 MW.
- Boucle d'interconnexion 225 kV des quatre pays concernés :
  - Longueur : 1677 km ;
  - Financement : BAD, la BM, la BEI, l'AFD, la BOAD, la KfW, la BID et le Fonds koweïtien ;
  - Démarrage des travaux : 2017 ;
  - Bon avancement des travaux malgré difficultés de libération des couloirs de ligne ;
  - Fin des travaux : 2020.
- Aménagement hydroélectrique de 128 MW de Sambangalou ;
  - Accord de Partenariat entre OMVG et Groupe VINCI pour exécution des travaux ;
  - Démarrage des travaux : fin 2019 ;
  - Fin des travaux : 2023.

##### 4.2.5. Aménagement hydroélectrique d'Adjarala

Il s'agit d'un barrage situé à la frontière entre le Togo et le Bénin.

- Puissance : 147 MW ;
- Financement : accord initial entre Exim Bank Chine et Gouvernements Béninois et Togolais ; mais des difficultés de mise en

œuvre de l'accord sont apparues et ont causé l'arrêt de l'exécution du projet ; recherche de nouveaux partenaires en cours.

#### 4.2.6. **Projet hydroélectrique de Souapiti et d'Amaria en Guinée**

##### ❖ **Souapiti**

- Puissance : 450 MW ;
- Financement : Exim Bank Chine et Gouvernement Guinéen ;
- Taux d'exécution : environ 50% ;
- Démarrage mise en eau du barrage en juillet 2019 ;
- Fin des travaux : 2020.

##### ❖ **Amaria**

- Puissance : 300 MW ;
- Financement : accord entre Gouvernement Guinéen et entreprise TBEA (Chine) pour le développement du projet ;
- Annulation du financement BM octroyé au Secrétariat Général de l'EEEOA pour les études préinvestissement.
- Début phase d'exécution du projet pour une durée de travaux de 4 ans.

#### 4.2.7. **Aménagement hydroélectrique de Gouina**

Le projet comprend 2 volets :

##### ❖ **Construction du barrage hydroélectrique de Gouina**

- Puissance : 140 MW ;
- Financement : Exim Bank Chine ;
- Taux d'exécution : environ 55% à fin novembre 2019 ;
- Fin des travaux : 2020.

##### ❖ **Ligne 225 kV Manatali – Kita – Bamako**

- Longueur : 317 km ;
- Financement : AFD, UE et SOGEM ;

- Ingénieur Conseil recruté ;
- Sélection en cours des entreprises de construction ;
- Fin des travaux : 2021.

#### 4.2.8. **Interconnexion 225 kV Guinée – Mali**



*Photo de famille lancement Guinée -Mali*

- Etudes de préinvestissement achevées sur financement BAD ;
- Longueur ligne N'Zérékoré – Fomi – Bamako : 714 km ;
- Coût : 361,32 millions Euros (288,09 millions d'Euros pour la Guinée et 73,23 millions d'Euros pour le Mali) ;
- Financement : Banque mondiale, BAD, BEI, BIDC, UE, BOAD ;
- Recrutement de l'Ingénieur Conseil effectué et lancement de ses activités en septembre 2019 ;
- Mise en service prévue en 2023 ;
- Etudes de préinvestissement achevées pour le tronçon Linsan – Fomi en Guinée destiné à améliorer la rentabilité de l'interconnexion :
  - Longueur Linsan – Fomi : 350 km ;
  - Coût : 118,15 millions d'Euros ;
  - Financement : Etat de Guinée et Exim Bank Chine.

## 6. ETAT DE MISE EN PLACE DU MARCHÉ REGIONAL DE L'ELECTRICITE

La mise en place d'un marché régional de l'électricité concurrentiel est le but ultime fixé par les chefs d'Etat de la CEDEAO à l'EEEOA.

Au sein du Secrétariat Général de l'EEEOA, le Département CIC est en charge des activités liées au Marché Régional de l'Electricité. Dans ses efforts de mise en place du marché régional de l'électricité, la Département CIC a entrepris diverses activités axées principalement sur les projets stratégiques suivants :

- La mise en œuvre du Projet CIC de l'EEEOA ;
- La mise en œuvre de la feuille de route du Marché de l'EEEOA ;
- La mise en œuvre du Projet de Synchronisation des réseaux interconnectés de l'EEEOA ;
- L'amélioration des performances des sociétés de distribution (projet de réduction des pertes de distribution).

### 5.1. Mise en œuvre du Projet CIC



*Réunion de lancement du Contrat de Réglage des équipements du réseau à Abuja en présence du Président du CE de l'EEEOA*

Le Projet de mise en œuvre du Centre d'Information et de Coordination (CIC) de l'EEEOA est un projet financé par l'Union européenne qui comprend la construction du bâtiment du CIC à Calavi, la fourniture et l'installation des systèmes SCADA/EMS / MMS / WAMS pour la Gestion du Système électrique et du Marché de l'Electricité.

Les objectifs du Projet CIC se présentent comme suit :

- ❖ Permettre au CIC d'assumer pleinement son rôle d'Opérateur du Système Interconnecté et du Marché Régional de l'Electricité en Afrique de l'Ouest ;
- ❖ Mettre en place l'infrastructure, l'équipement technique, l'organisation et les dispositifs de renforcement des capacités requis.

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a mené les activités suivantes dans le cadre du projet :

- Organisation d'une formation en OJT MMS : Facturation & Règlement du 23 mars au 17 avril 2019 à Massy en France.
- Organisation d'une formation en S/T MMS en France du 15 au 16 avril 2019.
- Organisation d'une formation en OJT MMS/FAT : Facturation & Règlement (phase 2) à Massy en France du 13 au 17 mai 2019.
- Réunion de la Taskforce SCADA du CIC tenue à Cotonou du 24 au 25 juillet 2019.
- Des équipements PMU, des compteurs et des équipements de télécommunication ont été déployés dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger, Nigéria, Sénégal et Togo. Le CIC a participé à ces activités.
- En septembre 2019, le Contractant Grid Solutions SAS a lancé les liaisons de données ICCP aux fins des échanges d'information entre le CIC, la CIE et la SONABEL et poursuivra les liaisons pour les sociétés d'électricité GRIDCo, Senelec et CEB.
- Une (01) session de formation en Configuration de système de satellites VSAT a été organisée à Massy-France en septembre 2019. Une (01) session de formation en Configuration d'équipements de télécommunications SDH.PBX a été organisée à Massy-France en octobre 2019.

L'état d'avancement des ouvrages du CIC se présente comme suit :

- Le taux d'avancement des travaux du bâtiment du CIC est de 75%.
- Le taux d'avancement des travaux d'équipement du bâtiment à Calavi est de 59%.
- Le taux global de réalisation du projet CIC à ce jour est de 67%.
- Les délais estimatifs des étapes-clés du Projet CIC se présentent comme suit :
  - La fin des travaux du Bâtiment A du CIC-EEEOA (Bâtiment technique) est prévue en janvier 2020.
  - La fin des travaux du Bâtiment B du CIC-EEEOA (Bâtiment administratif) est prévue en juin 2020.
  - La fin des travaux d'installation des équipements SCADA / EMS / MMS / WAMS est prévue en octobre 2020.
  - La fin des essais de réception sur site (SAT) et de l'ensemble des ouvrages du projet est prévue en décembre 2020.

## 5.2. Mise en place du Marché Régional de l'Electricité



*Lancement de la 1ere phase du Marché Régional de l'Energie Electrique de la CEDEAO, Cotonou, le 29 juin 2018, Vue des parties prenantes avec la plaque Inaugurale*

L'objectif de la mise en place du Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO est de créer un environnement technique, organisationnel, juridique et commercial permettant la vente et l'achat d'électricité de manière transparente et à des coûts compétitifs dans toute l'étendue de la sous-région, au profit des populations de l'Afrique de l'Ouest.

Après le lancement officiel du Marché Régional de l'Electricité en 2018, les activités suivantes ont été menées au cours de l'année 2019 :

- Des réunions de la Taskforce Conjointe Marché du Comité Finances (CF) et Comité Technique et d'Exploitation (CTE) ont été organisées respectivement du 12 au 13 juillet 2019 et du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour l'élaboration et la validation de la Convention de Banque de Règlement et le Cahier des Règles du Marché du Jour pour le Lendemain (MJL) de l'EEEOA. Le Conseil Exécutif de l'EEEOA les a approuvés le 05 octobre 2019.
- La 9<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail Technique de l'EEEOA et l'ARREC a été organisée du 25 au 26 avril 2019 à Cotonou.
- Lors d'une réunion du Groupe de travail ad hoc du CTE de l'EEEOA tenue les 03 et 04 octobre 2019 à Cotonou, les documents suivants ont été adoptés et soumis au Conseil Exécutif de l'EEEOA qui les a approuvés :
  - Organisation et Dotation en personnel du CIC ;
  - Planification des ressources humaines du CIC.

## 5.3. Projet de Synchronisation des réseaux interconnectés de l'EEEOA



*Projet Synchronisation : équipe négociations du Contrat de Réglages des équipements des réseaux*

Le CIC-EEEOA entame actuellement la mise en œuvre de la phase II du projet de synchronisation.

La phase II du projet comporte deux contrats :

- ❖ Contrat n°1, relatif à la conception, la fourniture et l'installation des équipements SVC (compensateurs statiques Var), des PMU (unités de mesure de phase) et des relais SPS (systèmes spéciaux de protection).
- ❖ Contrat n°2, relatif au réglage des stabilisateurs de réseaux (PSS), aux campagnes de mesures et tests des

régulateurs de vitesse, au changement de réglages et aux essais de synchronisation des réseaux.

Les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre du contrat n °1 :

- En collaboration avec l'Entrepreneur attributaire du contrat, une réunion de démarrage a été organisée du 6 au 8 mars 2019 à Dakar pour la réalisation du projet.
- L'Entrepreneur a effectué des visites sur les lieux d'installation des SVC (poste de Matam) et des PMU (postes d'interconnexion) au cours du mois de mars 2019.
- Entre avril et juillet 2019, le CIC de l'EEEOA, en collaboration avec l'Ingénieur-Conseil, a coordonné et examiné les rapports de visite du site de l'Entrepreneur, y compris le calendrier d'exécution du projet, le plan des essais de réception en usine (FAT), le plan de formation, l'avant-projet d'études sur les SVC, SPS et PMU élaboré en liaison avec l'Ingénieur-Conseil et les experts issus des sociétés d'électricité.
- Du 24 au 31 août 2019, le CIC en collaboration avec l'Ingénieur-Conseil, a participé à un essai de réception en usine (FAT) des SPS et PMU dans les bureaux de l'Entrepreneur NR Electric en Chine.
- Une formation sur les fonctions SPS et PMU a été organisée du 9 au 27 septembre 2019.

Les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre du contrat n °2 :

- Suite à la réception de l'avis de non-objection de la Banque mondiale sur l'évaluation des offres soumise par l'EEEOA, le CIC a organisé une réunion de négociation du contrat à Cotonou les 12 et 13 juin 2019.
- Le CIC de l'EEEOA, en collaboration avec l'entreprise attributaire du contrat de réglage des équipements du réseau, a organisé une réunion de démarrage de travaux à Abuja du 3 au 5 septembre 2019.
- Du 16 septembre au 4 novembre 2019, le CIC de l'EEEOA, en collaboration l'entreprise attributaire du contrat de réglage des équipements du réseau, a

effectué des visites de sites et des missions de collecte de données dans toutes les centrales visées au contrat n ° 2.

L'état de réalisation des contrats du projet de synchronisation se présente comme suit :

- Le taux d'avancement des travaux de la composante relative aux équipements SPS (achevés à 70%) et PMU (achevés à 50%) est de 60%.
- Le taux d'avancement des travaux de la composante relative à l'installation des SVC au niveau du poste électrique de Matam est de 15%.
- Le taux global de réalisation des travaux du contrat n °1 (relatif à la conception, la fourniture et l'installation des équipements SVC (compensateurs statiques Var), des PMU (unités de mesure de phase) et des relais SPS (systèmes spéciaux de protection) est de 12%.
- Le taux global de réalisation des travaux du contrat n °2 (relatif au réglage des stabilisateurs de réseaux (PSS), au contrôle des régulateurs, au changement de réglage et aux essais de synchronisation des réseaux) est de 0,1%.

#### 5.4. Activités des Groupes de Travail Technique



*Groupe de travail technique « Réglage de la Fréquence », réunion d'avril 2019 à Lomé*

Aux fins de la mise en œuvre effective des recommandations relatives à l'exploitation et à la planification du système électrique, trois groupes de travail techniques du CTE (Groupe de travail « Réglage de fréquence, suivi de la conformité du réglage fréquence-puissance » (GTSRF), Groupe de travail « Evaluation de la fiabilité du système électrique » (GTEFS), Groupe de travail « Coordination des systèmes de protection des réseaux électriques » (GTCSP)) ont été mis en place. Ils ont été chargés de définir et de mettre en œuvre des actions appropriées et les



recommandations issues du rapport d'étude sur l'exploitation, la gestion prévisionnelle, la protection et la coordination des systèmes électriques afin d'assurer l'exploitation stable et fiable des systèmes interconnectés. Cela, dans le but d'assurer une synchronisation effective et durable du Système Interconnecté de l'EEEOA.

Les résultats des activités menées par les Groupes de travail se présentent comme suit :

- Le Groupe de travail (GTEFS), chargé de l'évaluation de la fiabilité du système, en collaboration avec l'Assistant technique aux groupes de travail techniques, a mis au point un Modèle de Réseau 2018 pour le Système Interconnecté de l'EEEOA. Par la suite, le CIC a organisé une réunion du GTEFS, du 13 au 15 mars 2019, et a coordonné les échanges de mise à jour du modèle de réseau en ligne dans le cadre du processus de développement du modèle.
- Le Groupe de travail (GTCSP), chargé de la coordination des systèmes de protection, a analysé et validé les paramètres de réglage du système de protection de distance des lignes d'interconnexion de l'EEEOA lors de la deuxième réunion du GTCSP tenue à Cotonou du 26 au 28 juin 2019. Les paramètres de réglage du système de protection de distance recommandés ont été adoptés pour la réalisation de la ligne d'interconnexion 225 kV Zagtoui - Bolgatanga et la ligne d'interconnexion 330 kV Dawa - Davie.
- Le Groupe de travail (GTSRF), chargé du réglage de fréquence et du suivi de la conformité du réglage fréquence-puissance, s'est réuni du 23 au 25 avril 2019 à Lomé et du 25 au 27 novembre 2019 à Dakar pour évaluer les performances des sociétés par rapport aux exigences requises incombant aux exploitants garantissant le succès de la synchronisation.
- Une réunion technique conjointe composée des sociétés CIE-GRIDCo-SONABEL-EDM s'est tenue à Accra du 11 au 12 mars 2019 avec la participation de l'Assistant technique aux groupes de travail techniques, pour discuter des problèmes de transfert de puissance électrique entre les sociétés CIE- GRIDCo - SONABEL

après la mise en service de la ligne d'interconnexion Ghana - Burkina Faso. La réunion a discuté et proposé des mesures pour résoudre provisoirement le problème et a recommandé de réaliser des études détaillées afin de trouver des solutions appropriées pour résoudre les problèmes liés aux flux de puissance en boucle sur le Système Interconnecté de l'EEEOA.



*Groupe de travail technique « Evaluation de la Fiabilité du Réseau »  
réunion de mars 2019 à Accra*

### **5.5. Modèle de tarification du transport régional de l'EEEOA**

Avec le soutien de la Banque mondiale au titre de la composante 2B du Projet d'Intégration des réseaux électrique et d'Assistance Technique (ITAP) de l'EEEOA, un Consultant (CESI SpA) a été engagé pour finaliser et faire adopter par le CTE le Modèle de Tarification du Transport Régional élaboré par l'EEEOA sur la base de la Méthodologie de Tarification du Transport Régional approuvée par l'ARREC.

Les activités suivantes ont été réalisées :

- La réunion de démarrage des activités du Consultant a eu lieu du 25 au 26 juillet 2019.
- Une mission de collecte de données a été effectuée auprès de la société TCN et l'Unité de Gestion du Projet Dorsale Nord de l'EEEOA du 23 au 24 septembre 2019.
- Une mission de collecte de données a été effectuée auprès de l'ARREC du 26 au 27 septembre 2019.
- La diffusion du modèle finalisé avec l'appui du Consultant au profit des parties prenantes a eu lieu au Ghana (20 au 22 Novembre 2019), au Sénégal (27 au 29 Novembre 2019) et en Côte d'Ivoire (02 au 04 Décembre 2019).
- La réunion consacrée à l'adoption du rapport final sur le modèle tarifaire sera organisée au mois d'avril 2020.

## 5.6. Méthodologie continentale de tarification du transport de l'électricité de l'UA

- Le CIC a participé à une réunion technique sur l'harmonisation du cadre réglementaire des marchés de l'électricité en Afrique organisée par la Commission de l'Union Africaine du 02 au 04 octobre 2019 à Addis-Abeba.
- Le CIC a participé à une formation organisée par l'Union Africaine sur la mise en œuvre de la méthodologie de tarification du transport d'électricité au profit de trente (30) participants (gestionnaires des réseaux de transport et des régulateurs) du 16 au 20 décembre 2019 à Lomé.

## 5.7. Assistance technique au CIC de l'EEEOA



*Group des assistants technique au CIC de l'EEEOA, photo de famille*

Les financements octroyés par la Banque mondiale (BM) et l'Union européenne (UE) ont été utilisés pour le lancement des appels d'offres pour l'acquisition des services d'assistance technique au CIC de l'EEEOA comme suit :

- ❖ Conseiller en pool énergétique : un conseiller principal international en pool énergétique engagé pour un an pour appuyer l'EEEOA dans le processus de transition du CIC en Opérateur du Système-Marché Régional (OSMR). Les attributions du Conseiller en pool énergétique comprennent entre autres :
  - L'assistance technique au Directeur du CIC-EEEOA sur les stratégies organisationnelles et la définition de toutes dispositions à prendre au niveau des sociétés et des états membres de la CEDEAO pour le fonctionnement effectif du Marché Régional ;

- La proposition d'orientations pour l'élaboration, la communication et la mise en œuvre des stratégies efficaces favorisant la mise en place et le fonctionnement d'un pool énergétique et concourant à la transformation effective du Centre actuel d'Information et de Coordination de l'EEEOA (CIC-EEEOA) en Opérateur du Système- Marché Régional, comme indiqué dans la Feuille de Route du Marché de l'EEEOA ;
- La fourniture d'orientations techniques au CIC de l'EEEOA pour assurer ses fonctions de coordination de la sécurité et de la fiabilité de l'exploitation.

### ❖ Assistance pour l'opérationnalisation du CIC

- RTE International a signé un contrat d'assistance technique d'une durée de 35 mois pour assurer l'opérationnalisation initiale du CIC. La réunion de lancement de l'assistance technique s'est tenue en mai 2019.
- Durant cette période de 35 mois, l'Assistant technique appuiera le CIC dans les domaines suivants au cours de la Phase I du Projet :
  - Analyse de l'état des systèmes du CIC et de l'EEEOA ;
  - Soutien à la finalisation de la structure organisationnelle du CIC ;
  - Formation des agents d'exploitation du CIC ;
  - Examen et mise à jour du Manuel d'Exploitation de l'EEEOA ;
  - Mettre en place d'un système de gestion numérique des documents ;
  - Assistance aux sociétés membres de l'EEEOA.
- Au cours de la Phase II, l'Assistant technique apportera un soutien opérationnel au CIC dans les domaines suivants :
  - Fonctionnement/Opérations du CIC ;
  - Planification du Marché ;
  - Surveillance du réseau en temps réel ;
  - Analyse ex post ;

- Gestion du Marché de l'Electricité ;
- Suivi et évaluation de la performance ;
- Maintenance et entretien des équipements du CIC ;
- Formation et renforcement des capacités du personnel de l'EEEOA.

L'assistant technique a soumis un rapport de démarrage.

#### ❖ Assistance Technique-AGoSE

- AETS a signé un contrat d'assistance technique d'une durée de 9 mois pour assurer le suivi de la mise en œuvre des projets du CIC et les préparatifs en vue du bon fonctionnement du CIC. L'assistance technique a démarrée en février.

### 5.8. Amélioration des performances des sociétés de distribution (projet de réduction des pertes de distribution)



*Forum du programme de Réduction des Pertes de Distribution dans la région CEDEAO*

Le Projet de réduction des pertes de distribution est l'une des initiatives visant à améliorer la performance des sociétés de distribution. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme « Promotion d'un marché de l'électricité respectueux du climat

dans l'espace CEDEAO (ProMERC) », qui est soutenu par la GIZ.

- Le CIC a coordonné les visites de travail du Consultant retenu par la GIZ pour appuyer l'EEEOA auprès des sociétés CIE - EDM-SA – NEDCo – SONABEL organisées du 8 avril au 3 mai 2019, ainsi que les visites auprès des sociétés SBEE - EDC (à Abuja) - EDC (à Kaduna), organisées du 23 septembre au 13 octobre 2019, en vue de finaliser leurs projets de réduction de pertes de distribution qui ont été soumis par l'EEEOA lors de la réunion des Partenaires Techniques et Financiers en novembre 2019.
- Une formation sur le calcul des pertes techniques de distribution a été organisée à l'intention des sociétés de distribution de la CEDEAO au Centre des Métiers d'Électricité de Bingerville (Côte d'Ivoire) pour les francophones du 15 au 19/07/2019 et au Centre de formation d'Akuse (Ghana) pour les anglophones du 22 au 26 juillet 2019. Afin de permettre aux Centre d'Excellence de continuer à dispenser la formation sur le calcul des pertes techniques de distribution, une formation de formateurs des centres d'excellence a eu lieu au Centre des Métiers d'Électricité de Bingerville du 17 au 21 juin 2019 pour les Francophones et au Centre de formation d'Akuse du 24 au 28 juin 2019 pour les Anglophones. A la fin de la formation, les 22 sociétés de distribution ont reçu le logiciel de calcul de réseau NEPLAN acquis avec l'aide de la GIZ.
- Le deuxième Forum sur le Programme de Réduction des Pertes de Distribution a eu lieu du 16 au 20 septembre 2019 à Cotonou, regroupant vingt-cinq (25) sociétés de distribution des Etats membres de la CEDEAO sur le thème "Réduction des pertes de distribution non techniques".

## 7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

La gestion des ressources humaines, matérielles et financières est d'une importance capitale pour toute institution. Aussi, le Secrétariat Général de l'EEEOA a, au cours de cette période, continué à assurer une gestion administrative et financière rigoureuse en vue d'optimiser ses rendements et assurer l'atteinte de ses objectifs prioritaires.

Les activités relatives à la gestion des ressources humaines, administratives et financières réalisées au cours de la période se présentent comme suit :

### 7.1. Recrutements

Dans le cadre du renforcement de son personnel, le Secrétariat Général a entrepris et finalisé les recrutements suivants :

- Un (01) Chargé de la Passation des Marchés pour l'unité de la Passation des Marchés ;
- Une (01) Assistante Secrétaire contractuelle pour appuyer l'Assistante de Direction du Secrétaire Général ;
- Un (01) Chargé du Budget pour le Département Administration et Finances ;
- Cinq (05) Chauffeurs contractuels pour étoffer l'équipe des conducteurs de l'Institution ;
- Une (01) Assistante de Direction Bilingue pour le Directeur du Département Planification, Programmation des Investissements et sauvegarde de l'Environnement (PIPES) ;
- Deux (02) Coordinateurs de Projet pour appuyer le Département PIPES ;
- Une (01) Assistante Comptable contractuelle pour étoffer l'équipe de la comptabilité et des Finances.

En collaboration avec un Cabinet de Recrutement, huit (8) Consultants clés ont été recruté pour l'Unité de Gestion du Projet Dorsale Nord de l'EEEOA qui vise l'interconnexion entre le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso, le Togo et le Bénin. Ce sont :

- Un (01) Coordonnateur Technique Principal de Projet ;
- Un (01) Expert Environnementaliste, Santé et sécurité ;
- Un (01) Expert en Sauvegarde Sociale ;
- Un (01) Spécialiste en Passation des Marchés ;
- Un (01) Spécialiste en Finances ;
- Un (01) Spécialiste en Suivi-Evaluation ;
- Un (01) Chargé de la Passation des Marchés ;

- Un (01) Responsable de la Comptabilité.

### 7.2. Renforcement de capacités

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, le Secrétariat Général de l'EEEOA a organisé diverses activités consistant à la mobilisation de ressources financières, à la préparation de projets de formation, à la participation aux programmes de formation et d'échanges. Ces activités ont été menées conformément au Plan de travail annuel de l'EEEOA et de ceux établis dans le cadre des Accords d'Assistance Technique avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

#### 7.2.1. Activités / Formations réalisées sur

##### Fonds propres de l'EEEOA

- Formation du Directeur du Centre d'Information et de Coordination sur les « Principes de Régulation Economique et les Tarifs de l'Electricité » en février 2019.
- Formation de l'Auditeur Interne sur « La Comptabilité, l'Audit et l'Insolvabilité » dans le Cadre du Développement Professionnel Continu, en avril 2019 à Abuja au Nigeria.
- Formation du Chargé de Budget sur « La Gestion des Capitaux » dans le Cadre du Développement Professionnel Continu, en juin 2019 à Accra au Ghana.
- Formation interne du tout le personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA sur l'utilisation du logiciel de gestion des Ressources Humaines. La formation a été centrée sur le dispositif de libre-service « Accéder individuellement à sa fiche de paie ». La formation a été assurée par les Services Informatique et de Ressources Humaines en mai 2019 au Secrétariat Général de l'EEEOA à Cotonou au Bénin.
- Participation de l'Auditeur Interne à la Conférence Annuelle des Comptables, dans le Cadre du Développement

Professionnel Continu, en septembre 2019 à Abuja au Nigéria.

- Formation du Chargé de Budget sur « IPSAS Update » dans le Cadre du Développement Professionnel Continu, en août 2019 à Accra au Ghana.

### 7.2.2. Activités et Formations réalisées sur Financement des PTFs au profit du Personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA

#### ❖ Banque Mondiale :

- Session de Formation des Directeurs, des Cadres professionnels et des Services Généraux sur l'utilisation du Logiciel de Gestion de Projet TOMPRO, en février 2019 à Cotonou au Bénin.
- Formation des ingénieurs électriciens du Centre d'Information et de Coordination sur « La Planification du Système Electrique » en mai 2019 en Corée.
- Formation du Directeur de l'Administration et des finances et trois Cadres (Conseiller Juridique, Chargée des ressources Humaines et Chargée de l'Administration) sur la Stratégie de Rédaction des Termes de Référence, des Contrats et les stratégies efficaces de Négociation, en décembre 2019.

#### ❖ Union Européenne :

- Formation des ingénieurs électriciens (Planification) et SCADA du Centre d'Information et de Coordination en OJT MMS en avril 2019 à Massy en France.
- Formation de l'Assistante de Direction du Centre d'Information et de Coordination à la thématique « Programme Avancé de l'Assistanat de Direction : Gestion Opérationnelle » en mai 2019 à Dubaï.



#### ❖ Banque Africaine de Développement

- La formation du Secrétaire Général de l'EEEOA et de l'Auditeur Interne de l'EEEOA, sur « le Management et leadership, Négociation dans les organisations internationales » en Août 2019 à Washington DC.

*Formation technique sur la gestion de l'Industrie de l'énergie électrique*

### 7.2.3. Activités / Renforcement de capacités sur financement des PTFs au profit du Personnel des Sociétés membres de l'EEEOA

#### ❖ Banque Mondiale :

- **Programme de Formation et de Certification des opérateurs du réseau interconnecté régional /Integration and Technical Assistance Programme (ITAP):** Un Cabinet de Consultant International a été recruté pour élaborer le programme de formation et de Certification des opérateurs du système interconnecté régional. L'étude va consister à faire un état des lieux des cursus de formation et de certification existants au sein des différentes sociétés gestionnaires du réseau de transport d'électricité membres de l'EEEOA, ainsi que les capacités pédagogiques et logistiques des Centres d'Excellence Régionaux (CER). Sur la base de cet état des lieux, un cursus de formation et de certification sera proposé par le Consultant. En Novembre 2019 s'est tenue la réunion d'examen et d'adoption du rapport intermédiaire. La mise en œuvre du programme de certification devrait démarrer en 2020.
- **Etude de revue des compétences du sous-secteur de l'électricité en Afrique de l'Ouest / Integration and Technical Assistance Programme (ITAP) :** Le but de l'étude est de procéder à un examen des compétences du sous-secteur de l'électricité en Afrique de l'Ouest afin d'identifier et de combler les lacunes dans ce sous-secteur. Le Secrétariat Général de l'EEEOA a contribué à l'élaboration des termes de référence et des dossiers d'appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet de consultants. Le contrat a été signé en août

2019 et le consultant a commencé ses prestations le 25 septembre 2019.

- **Programme de Formation et de Certification de 100 Agents/Techniciens en Energie Solaire / Projet du Développement Solaire en Afrique Subsaharienne - Phase 1 (Sahel)**

Le Secrétariat Général a élaboré la note conceptuelle du programme. La phase suivante sera l'évaluation des capacités pédagogiques des Centres de formation pour la mise en œuvre des sessions de formation qui devraient démarrer en début 2020. Ces formations seront réalisées, en collaboration de CIGRE, les Universités de technologie des pays des CER et en partenariat avec la GIZ et IRENA.

- **Création du Comité National du CIGRE Afrique de l'Ouest / Projet du Développement Solaire en Afrique Subsaharienne - Phase 1 (Sahel)**

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a organisé trois (3) réunions pour l'examen et l'adoption des Statuts et des Règles de procédure du Comité National CIGRE Afrique de l'Ouest. Suite à l'approbation de ces documents par le Conseil Exécutif de l'EEEOA, le Comité National CIGRE Afrique de l'Ouest a été mis en place au cours de l'Assemblée Générale de l'EEEOA en novembre 2019.

- **Acquisition et installation des modules de gestion financière**, acquisition et évaluation du suivi du logiciel intégré TOMPRO pour la gestion fiduciaire des projets et programmes de l'EEEOA.

❖ **BAD**

Ce programme bénéficie aux acteurs des systèmes électriques (Sociétés d'électricité, Ministères en charge de l'Energie, Unités de Mise en œuvre) des pays du Projet CLSG et au Secrétariat Général de l'EEEOA. Le Secrétariat Général de l'EEEOA a organisé des formations spécialisées au profit du personnel des sociétés d'électricité et des Ministères en charge des pays CLSG.

- **Formation au profit de 80 agents de la société nationale d'électricité du Libéria** (Liberia Electricity Corporation « LEC ») dans les établissements de NAPTIN à Kainji et à Lagos au Nigeria. Les modules

de formation ont porté entre autres sur la Planification et la Gestion de Projets d'infrastructures électriques, l'exploitation et la maintenance des centrales de production électrique, la maintenance des réseaux de transport et des postes sources, la réalisation et la maintenance des réseaux de distribution électrique et la gestion commerciale et des pertes de réseaux électriques.

- **Formation au profit de 81 agents des sociétés nationales d'électricités de Sierra Leone**

« Electricity Distribution and Supply Authority (EDSA) » et « Electricity Generation and Transmission Company (EGTC) » de la Sierra Leone à VRA Academy à Akuse au Ghana. Les modules de formation ont porté entre autres sur la Planification et la Gestion de Projets d'infrastructures électriques, l'exploitation et la maintenance des centrales de production électrique, la maintenance des réseaux de transport et des postes sources, la réalisation et la maintenance des réseaux de distribution électrique et la gestion commerciale et des pertes de réseaux électriques.

- **Six (6) Sessions de formation au profit des 78 Agents dont 60 de CI-ENERGIEES (Côte d'Ivoire) et 12 de la Direction Nationale de l'Energie (DNE) de Guinée.**

Ces formations ont été organisées au CME de Bingerville en Côte d'Ivoire et ont porté sur la Gestion de projets d'infrastructures électriques et sur les questions de structuration financière de projets en PPP ainsi que sur le Calcul des pertes de réseau électrique.

❖ **GIZ / Projet « Promotion d'un Marché d'Electricité Respectueux du Climat (ProMERC) » :**

- Formation Régionale sur « le calcul des pertes de réseaux de distribution à l'aide du logiciel NEPLAN ». Cette formation s'est déroulée en deux ateliers respectivement tenus du 15 au 19 juillet à Abidjan, en Côte d'Ivoire pour les francophones et lusophones et du 22 au 26 juillet 2019 à Akusé au Ghana pour les anglophones. Ces formations ont bénéficié à une quarantaine de cadres et exploitants des

réseaux de transport électrique des sociétés d'électricité membres de l'EEEOA ainsi que des représentants du Secrétariat Général de l'EEEOA ;

- Formation des représentants du Secrétariat Général et des sociétés membres de l'EEEOA sur « le Développement de Projets Eoliens » dans le Cadre de l'Initiative du Corridor d'Énergie Propre en Afrique de l'Ouest (WACEC), en mars 2019 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

#### ❖ USAID

- L'organisation au profit des Membres du Conseil Exécutif de l'EEEOA, d'un voyage d'études dans le Pool Énergétique des USA en mars 2019. Ces voyages d'études ont permis de rencontrer les principaux acteurs de l'industrie électrique des USA et prendre connaissance des enjeux légaux, réglementaires, techniques, commerciaux et financiers du marché électrique régional en Amérique du nord.



Groupe de formation sur la sécurité sanitaire des systèmes hydroélectriques et végétaux

#### 7.3. Projet de Création des Centres d'Excellence Régionaux de l'EEEOA

Les Plans d'Affaires pour les Centres d'Excellence Régionaux d'Abomey-Calavi (Bénin), de Cap-des-Biches (Sénégal) et de Kainji (Nigéria) financés par l'USAID et GIZ, ont été finalisés et présentés aux réunions des PTFs de l'EEEOA en vue de la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre desdits d'affaires Centres. Le Secrétariat Général a organisé en novembre 2019, la première réunion des Responsables des Centres d'Excellence. La réunion visait l'établissement d'un cadre formel de coopération et d'échange d'information entre l'EEEOA et les Centres d'Excellence Régionaux.

#### 7.4. Gestion financière

Les états financiers du Secrétariat Général pour l'exercice 2018 ont été préparés et audités par le

Cabinet d'audit international, PricewaterhouseCoopers (PwC), Ghana.

Le rapport d'audit indique que les états financiers du Secrétariat Général donnent une image fidèle de la situation financière de l'institution et que la performance financière de l'EEEOA ainsi que ses flux de trésorerie pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 sont conformes aux Normes Internationales de Comptabilité du Secteur Public ((IPSAS/NICSP).

Le rapport d'audit a été ainsi validé par le Comité des Finances et approuvé par le Conseil Exécutif de l'EEEOA. Ces états financiers présentent un excédent de 8 851 UC sur l'exercice, principalement dû à l'accroissement en 2018 du paiement des arriérés de contributions des sociétés membres de l'EEEOA. Cet excédent est salubre vu qu'il affectera positivement la situation financière et la performance de l'Institution.

L'auditeur externe a également effectué l'audit des états financiers du Projet d'Intégration et d'Assistance Technique (ITAP) de l'EEEOA conformément aux exigences du partenaire technique et financier, la Banque Mondiale (BM). Le rapport d'audit a été transmis dans les délais prescrits au bailleur de fonds concerné (BM) qui l'a jugé conforme.

Le bureau régional de l'USAID pour l'Afrique de l'Ouest a effectué une mission de supervision financière de l'EEEOA en général et plus particulièrement de l'assistance de l'USAID à l'EEEOA couvrant la période de 2014 à 2018.

**Voir en Annexe 1 pour plus d'informations sur l'audit et les états financiers de l'EEEOA.**



Visite de l'Académie VRA au barrage d'Akosombo en 2019

## 8. REUNIONS STATUTAIRES DE L'EEEOA

Conformément aux textes qui le régissent, l'EEEOA organise chaque année des réunions statutaires. Ci-après un aperçu des réunions tenues durant l'année 2018.

### 8.1. 13<sup>ème</sup> Assemblée Générale



*Vue des Participants*

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a, en collaboration avec le Ministère en charge de l'énergie du Nigeria et les sociétés hôtes du Nigeria TCN (Transmission Company of Nigeria) et Mainstream Solutions, organisé la 14<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale de l'EEEOA tenue du 04 au 08 novembre 2019 à l'Hôtel Transcorp Hilton à Abuja au Nigeria. Elle a été l'occasion pour le Secrétariat Général de l'EEEOA d'informer les sociétés d'électricités membres de l'Institution et les Partenaires Techniques et Financiers, des progrès accomplis et de formuler des recommandations pour le développement de l'Institution et du secteur électrique de la sous-région ouest africaine. Cette Assemblée Générale a été l'occasion de l'admission de cinq (04) nouveaux membres : (i) APR Energy (Sénégal), (ii) Cummins Power Generation Ltd (Nigeria), (iii) SAPELE Power PLC (Nigeria), (iv) Transcorp Power (Nigeria).



*Présidium de la cérémonie d'ouverture*

### 8.2. Réunions du Conseil Exécutif



*Photo de famille*

Le Conseil Exécutif a tenu les réunions ci-dessous :

- **41<sup>ème</sup> Réunion** qui a eu lieu le 27 avril 2019 à Cotonou a accepté la proposition des sociétés membres du Nigéria de donner une contribution exceptionnelle au budget du Secrétariat Général de l'EEEOA, portant ainsi l'ensemble des contributions des sociétés nigérianes à 50% du budget de fonctionnement du Secrétariat Général.
- **42<sup>ème</sup> Réunion** tenue le 27 juillet 2019 à Cotonou ayant adopté les Etats Financiers du Secrétariat Général de l'EEEOA. Elle a en plus adopté les amendements au Règlement Intérieur du Personnel et le Code de Conduite du Secrétariat Général.
- **43<sup>ème</sup> Réunion.** Elle a eu lieu à Cotonou le 05 octobre 2019 et s'est penché sur le Programme de Travail et le Budget du Secrétariat Général de l'EEEOA. Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à **39 930 322 UC**. Le budget de fonctionnement, la part supportée par les contributions des membres s'élève à **5 119 346 UC**. Le Conseil a par ailleurs adopté (i) la Convention de Banque de Règlement et les Règles d'Echanges du marché « day ahead » du Marché Régional de l'Electricité, (ii) le Plan d'Affaires 2020 – 2023 de l'EEEOA, (iii) l'Organisation du CIC et (iv) la Création du Comité National du CIGRE Afrique de l'Ouest.
- **44<sup>ème</sup> Réunion** s'est tenue dans le 6 novembre 2019 à Abuja en prélude à



l'Assemblée Générale. Elle a entre autres permis de désigner les trois (3) nouveaux membres tournants du Conseil Exécutif, de proposer l'exclusion de l'EEEOA de trois (3) membres non actifs et d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

### **8.3. Activités des Comités organisationnels**

#### **8.3.1. Comité de Planification Stratégique et de l'Environnement (CPSE)**

Les membres du CPSE ont participé à Bruxelles du 21 au 25 janvier 2019 au programme de renforcement des capacités prévu à leur intention dans le cadre de l'étude du Plan Directeur. Le Secrétariat Général de l'EEEOA a également organisé à Cotonou respectivement, les 2 et 3 juillet 2019, une réunion du CPSE pour l'examen du rapport de l'étude commanditée par la Banque mondiale sur les applications des batteries de stockage dans le réseau de l'EEEOA ; le 4 juillet 2019, une réunion pour l'examen des termes de référence pour la mesure de la ressource solaire dans les pays continentaux de la CEDEAO et le 5 juillet 2019, une réunion de concertation avec la Banque Mondiale et l'Alliance Ouest Africaine du Climat sur les Mécanismes de Marchés Carbone et la Finance Climat.

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a organisé une réunion du Comité de Planification Stratégique et de l'Environnement (CPSE) le 28 septembre 2018 à Cotonou pour examiner et adopter le projet de Plan d'Affaires 2020 – 2023 de l'EEEOA. Le Plan d'Affaires a été soumis au Conseil Exécutif (CE) à sa réunion du 05 octobre 2019 qui l'a validé et recommandé à l'Assemblée Générale (AG) prévue en novembre 2019 à Abuja –Nigéria pour approbation.

#### **8.3.2. Comité Technique et d'Exploitation (CTE)**

Une réunion conjointe du CTE et du Comité des Finances s'est tenue les 01 et 02 octobre à Cotonou pour examiner les Règles de la Bourse de l'Energie de l'EEEOA, notamment les règles d'échanges du Marché « day ahead » ou marché du jour pour le lendemain et la Convention de Banque de Règlement. La réunion a permis d'adopter les textes y relatifs qui ont été soumis au Conseil Exécutif qui les a approuvés à sa réunion du 05 octobre 2019.

#### **8.3.3. Comité Finance (CF)**

Deux réunions du Comité des Finances ont été organisées en juillet et en octobre 2019 à Cotonou pour examiner respectivement les Etats Financiers de l'EEEOA pour l'année 2018 et le Programme de Travail et Budget 2020 du Secrétariat Général de l'EEEOA.

Le Comité des Finances a également participé à la réunion conjointe avec le CTE pour l'examen des Règles de la Bourse de l'Energie de l'EEEOA.

En outre, la réunion du Groupe de Travail sur la Sécurisation des Echanges Transfrontaliers d'Energie Electrique du Marché régional de l'Electricité de la CEDEAO s'est tenue en Octobre 2019.

#### **8.3.4. Comité des Ressources Humaines et de Gouvernance (CRHG)**

Le CRHG s'est réunie à Dakar en mars 2019 et à Cotonou en juillet 2019 aux fins d'examiner les amendements au Règlement Intérieur du Personnel et le Code de Conduite du Secrétariat Général de l'EEEOA.



*Photo de famille du Comité Ressources Humaines et Gouvernance*



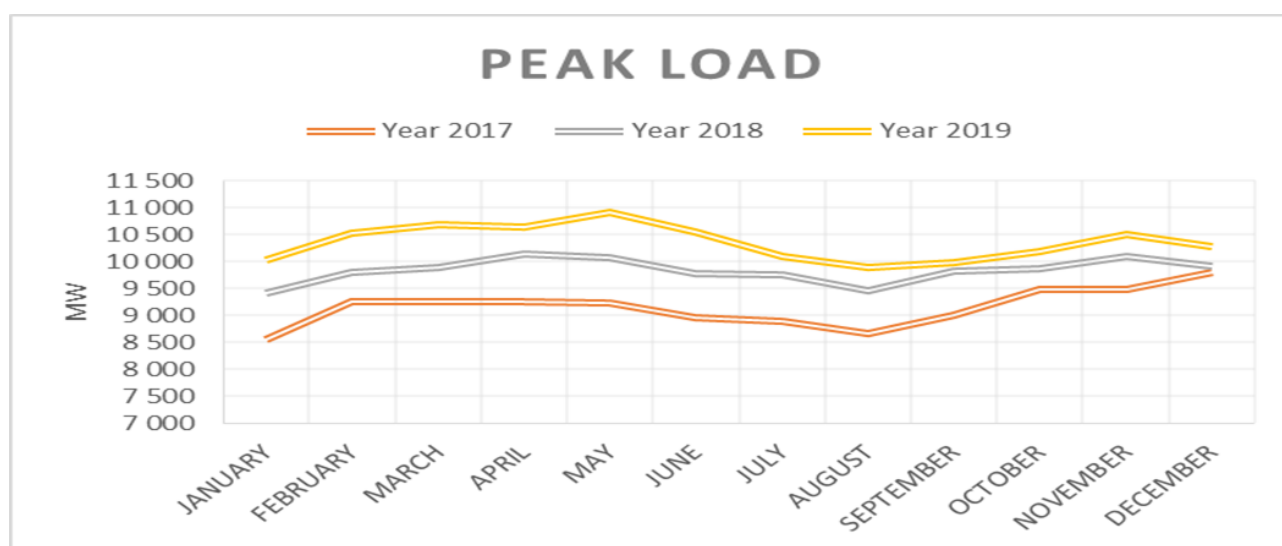
*Présidium  
Groupe de travail*

## 9. STATISTIQUES D'EXPLOITATION DU SYSTEME INTERCONNECTE DE L'EEEOA

### - Données caractéristiques des réseaux interconnectés de l'EEEOA

	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Taux 2018 vs 2019
Puissance installée	22,0	22,5	23,0	2,2
Puissance disponible	14,3	14,9	13,4	-10,1
Puissance de pointe	9,8	10,2	10,9	6,9
Energie Produite	62,4	67,5	69,7	3,3
Energie échangée	5,1	5,8	6,1	5,2
Taux énergie échangée / énergie produite	8,2	8,6	8,8	

### - Pointe Mensuelle (MW)



### - Echanges d'énergie par pays

	Import 2017	Export 2017	Import 2018	Export 2018	Import 2019	Export 2019
Nigéria	0,0	-2 397,0	0,0	-3 002,6	0,0	-2 327,2
Côte d'Ivoire	16,4	-1 205,5	77,6	-1 138,6	76,6	-1 234,8
Ghana	328,3	-282,2	143,8	-636,4	136,7	-1 103,3
Sénégal	508,4	-85,5	338,2	-2,1	468,4	0,0
Burkina Faso	583,3	-0,1	783,4	-0,3	1 024,7	-0,2
Niger	801,3	0,0	984,2	0,0	1 048,8	0,0
Mali	998,5	0,0	1 186,0	0,0	1 302,2	0,0
CEB*	1 855,3	0,0	2 307,4	0,0	1 992,9	0,0
SOGEM**	0,0	-1 103,5	0,0	-1 128,9	0,0	-1 057,2
EEEOA	5 091,5	-5 073,8	5 820,6	-5 908,9	6 050,3	-5 722,7

\* CEB est une société (appartenant au Bénin et au Togo) et non un pays

\*\* SOGEM est une société (appartenant aux pays de l'OMVS) et non un pays

## 10. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le Secrétariat Général s'est attaché, au cours des douze (12) mois écoulés, à exécuter avec abnégation et enthousiasme les activités qui lui sont assignés et nous pouvons affirmer que des progrès significatifs ont été accomplis. Nous pouvons citer en exemple l'adoption par les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Plan Directeur actualisé de la CEDEAO pour le Développement des Moyens de Production et de Transport de l'Energie Electrique, l'Adoption par le Conseil des Ministres de la CEDEAO de la Directive sur la Sécurisation des Echanges Transfrontaliers d'Energie Electrique et l'Elaboration du Plan d'Affaires 2020 – 2023 de l'EEEOA. Nous pouvons également citer les progrès faits sur les chantiers de certains projets prioritaires : projet de synchronisation des réseaux de l'EEEOA, projet CIC, projet CLSG.

Cette performance est à mettre à l'actif de toutes les parties prenantes au développement de l'EEEOA et du secteur électrique ouest africain, notamment les PTF, la Commission de la CEDEAO et les sociétés membres de l'EEEOA qui, malgré leur situation financière difficile, ont continué à soutenir le Secrétariat Général par le paiement régulier de leurs contributions. Cela est à mettre aussi à l'actif de tout le personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA qui ne ménage aucun effort pour exécuter des tâches quotidiennes.

Pour l'année 2020, le Secrétariat Général continuera à déployer, avec l'appui des parties prenantes citées plus haut, tous les efforts nécessaires à la mise en œuvre efficace des projets prioritaires de l'EEEOA, l'accélération des activités concourant au démarrage du Marché Régional Concurrentiel de l'Electricité et celles permettant d'améliorer les performances techniques, managériales et financières des sociétés membres de l'EEEOA.

Ainsi en 2020, sans que cela ne soit exhaustif, l'EEEOA assurera la réalisation des principaux objectifs spécifiques suivants :

- ⇒ Continuer la Mobilisation des financements pour les études de préinvestissement et de mise en œuvre des projets prioritaires ;
- ⇒ Préparer les études de préinvestissement des projets prioritaires ;
- ⇒ Organiser un Forum des investisseurs de l'EEEOA pour promouvoir la mise en œuvre des projets prioritaires ;
- ⇒ Poursuivre la mise en œuvre du projet CIC à Calavi, au Bénin ;
- ⇒ Coordonner et suivre la mise en œuvre du projet synchronisation du réseau interconnecté de l'EEEOA ;
- ⇒ Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route du Marché Régional de l'Electricité ;
- ⇒ Elaborer un code de réseau régional ;
- ⇒ Organiser un forum sur la Réduction des Pertes de Distribution et sélectionner des projets bancables sur la réduction des pertes de distribution ;
- ⇒ Renforcer les capacités des sociétés membres de l'EEEOA et du personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA ;
- ⇒ Assurer la coordination des interventions des Partenaires Techniques et Financiers ;
- ⇒ Renforcer la coopération avec la Commission de la CEDEAO.

Améliorer la coopération technique et renforcer les programmes d'échange avec les parties prenantes, les institutions régionales et internationales.

## **ANNEXE 1**

### **Etats financiers 2018 de l'EEEOA**

**SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN  
(EEEOA)**

**ETATS FINANCIERS  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**



# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

*Etats financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018*

---

<b>Table des Matières</b>	<b>Page</b>
Information générale	1
Rapport du Conseil Exécutif	2
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers	3 - 5
Etats financiers :	
Etat de la performance financière	6
Etat de la situation financière	7
État de la variation de l'actif net	8
Etat des flux de trésorerie	9
Notes	10-25
Présentation de l'information budgétaire dans les états financiers	26 - 28

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

---

## **INFORMATION GENERALE**

<b>Membres du Conseil Exécutif</b>	Mohammed Gur USMAN	Président
	Amidou TRAORE	Vice- Président
	Siengui A. KI	Secrétaire Général
	Karimou CHABI SIKA	Membre
	Abdenbi ATTOU	Membre
	Jonathan AMOAKO-BAAH	Membre
	Laurent TOSSOU	Membre
	Papa Mademba BITEYE	Membre
	Tamsir NDIAYE	Membre
	Ahmed COULIBALY	Membre
	Emmanuel ANTWI-DARKWA	Membre
	Mawussi KAKATSI	Membre
	Victor ONOJA	Membre
	Joe Lahai SORMANA	Membre
	Joseph MAKOJU	Membre Honoraire

**Secrétariat de l'EEEEOA**

Système d'Echanges  
d'Energie Electrique Ouest  
Africain 06 BP 2907  
Cotonou République du  
Bénin

**Auditeur**

PricewaterhouseCoopers  
Chartered Accountants  
No. 12 Airport City  
Una Home 3<sup>rd</sup> Floor  
PMB CT 42  
Cantonments  
Accra

**Banques**

NSIA Bank, Bénin  
Ecobank, Bénin

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

*Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018*

---

## **RAPPORT DU CONSEIL EXECUTIF**

Le Conseil Exécutif a l'honneur de soumettre son rapport et les états financiers audités du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest-Africain (EEEOA) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

### **État des responsabilités du Conseil Exécutif**

Le Conseil Exécutif est responsable de la préparation des états financiers qui donnent une image fidèle de la situation de l'Organisation ainsi que des résultats financiers et des flux de trésorerie de l'exercice en question. En établissant ces états financiers, le Conseil Exécutif a sélectionné des méthodes comptables appropriées, puis les a appliquées de manière cohérente, en émettant des jugements et des estimations raisonnables et prudents, et en se conformant aux Normes Comptables Internationales du Secteur Public (IPSAS/NICSP).

Le Conseil Exécutif est chargé de veiller à la bonne tenue des registres comptables appropriés qui indiquent à tout moment, avec une précision raisonnable, la situation de trésorerie de l'Organisation. Le Conseil Exécutif est également responsable de la protection des actifs de l'Organisation et de la prise des mesures raisonnables pour prévenir et détecter les fraudes et autres irrégularités.

### **Activités Principales**

Les principales activités de l'Organisation sont décrites à la page 10 du présent rapport.

### **Résultats financiers**

L'état de la performance financière à la page 6 indique un excédent net de 8 850 UC pour l'exercice (déficit net de 1 081 406 UC pour 2017) qui a été transféré dans le fonds cumulé.

### **Auditeur**

PricewaterhouseCoopers a exprimé sa volonté de rester en fonction en tant qu'auditeur de l'Organisation.

PAR ORDRE DU CONSEIL EXECUTIF:

**Nom:**

**Nom:**

**Poste :**

**Poste:**

**Signature:**

**Signature:**

.....2019

.....2019



# **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT AU CONSEIL EXECUTIF DU SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

## **RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

---

### **Notre opinion**

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine du Système d'Echanges d'Énergie Électrique Ouest-Africain au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel Normes Comptables Internationales du Secteur Public.

Ce que nous avons vérifié :

Nous avons audité les états financiers du Système d'Echanges d'Énergie Électrique Ouest-Africain (l' 'Organisation') pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les états financiers de la page 6 à la page 25 comprennent:

- l'état des performances financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- l'état de la situation financière au 31 décembre 2018;
- l'état des variations de l'actif net pour l'exercice alors terminé;
- le tableau des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date; et
- les notes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales conventions comptables.

---

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail à la section Responsabilités de l'Auditeur en matière de vérification des états financiers de notre rapport.

Nous estimons que les éléments d'audit que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Indépendance**

Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément au Code d'Éthique pour les comptables professionnels du Code des Normes d'Éthique Internationales (Code IESBA). Nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément au code IESBA.

---

### **Autre information**

Le Conseil Exécutif est responsable des autres informations. Ces dernières comprennent le rapport du Conseil Exécutif mais n'incluent ni les états financiers ni le rapport de notre commissaire aux comptes y afférent.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance à cet égard.

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT**

### **AU CONSEIL EXECUTIF DU SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

#### **RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS (SUITE)**

---

##### **Autres informations**

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, de déterminer si les autres informations sont matériellement incompatibles avec les états financiers ou si nos connaissances sont obtenues lors de l'audit, ou si elles paraissent autrement matériellement erronées. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués à partir des autres informations, nous en concluons qu'il existe une anomalie significative en ce qui concerne ces autres informations, nous devons signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

##### **Responsabilités du Conseil Exécutif par rapport aux états financiers**

Le Conseil Exécutif est responsable de l'établissement des états financiers censés donner une image fidèle, conformément aux normes IPSAS, et du contrôle interne que le Conseil Exécutif juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur.

Lors de l'établissement des états financiers, le Conseil Exécutif est chargé d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son activité, en exposant, le cas échéant, les questions liées à la continuité de l'exploitation et en utilisant la méthode de comptabilité de continuité, à moins que le Conseil Exécutif n'ait l'intention de cesser ses activités, ou n'a pas d'autres choix réalistes que de le faire.

Le Conseil Exécutif est chargé de superviser le processus de production du rapport financier.

---

##### **Les responsabilités de l'Auditeur par rapport à l'audit des états financiers**

L'objectif qui est le nôtre consiste à obtenir une assurance raisonnable de ce que les états financiers, dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, et de publier un rapport de l'auditeur incluant notre opinion. Une assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, sans garantir toutefois qu'un audit mené conformément aux normes ISA détectera toujours une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, elles pourraient raisonnablement avoir une influence sur les décisions économiques des utilisateurs, prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit selon les normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons notre scepticisme professionnel tout au long du processus. Nous avons aussi:

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur ; concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques et obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que pour une erreur résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, des représentations erronées ou la perte du contrôle interne.
- acquérir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir

des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT AU CONSEIL EXECUTIF DU SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

### **RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS (SUITE)**

---

#### **Les responsabilités de l'Auditeur dans le cadre de l'audit des états financiers (suite)**

- Evaluer le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes communiquées par le Conseil Exécutif;
- Conclure sur le bien-fondé de l'utilisation par le Conseil Exécutif de la base de continuité de l'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de poursuivre l'activité. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous devons attirer l'attention sur les informations fournies dans les états financiers de notre auditeur ou, si ces informations ne sont pas suffisantes, modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport de notre auditeur. Toutefois, des événements ou des conditions futurs pourraient amener l'Organisation à cesser de fonctionner comme telle ; et
- Evaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir, et déterminer si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents de manière à permettre une présentation fidèle.

Nous communiquons avec le Conseil Exécutif concernant, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit et les principaux résultats de l'audit, y compris toute lacune significative du contrôle interne que nous aurons identifiée au cours de notre audit.

Nous fournissons également au Conseil exécutif une déclaration attestant que nous nous sommes conformés aux exigences éthiques en matière d'indépendance et que nous leur avons communiqué toutes les relations et autres questions pouvant raisonnablement être considérées comme influant sur notre indépendance et, le cas échéant, sur les garanties associées.

---

Hayfron Aboagye (ICAG / P / 1502) est l'associé responsable de l'audit qui a abouti au rapport de cet auditeur indépendant.

# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## ETAT DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

(Tous les montants sont libellés en UC sauf indication contraire)

		<u>Exercice clos le 31 décembre</u>	
	Note	2018	2017
<b>Recette d'Exploitation</b>			
Contributions des Membres	4	<b>4,740,713</b>	4,615,569
Subvention des bailleurs de fonds	5	<b><u>163,055</u></b>	<u>145,873</u>
		<b><u>4,903,768</u></b>	<u>4,761,442</u>
<b>Augmentation de la charge de dépréciation</b>	6	<b><u>(241,937)</u></b>	<u>(1,054,429)</u>
<b>Recette Nette d'exploitation</b>		<b>4,661,831</b>	<b><u>3,707,013</u></b>
<b>Dépenses d'exploitation</b>			
Dépenses du Personnel	7	<b>2,342,584</b>	2,380,749
Dépenses générales	8	<b>423,733</b>	434,634
Dépenses administratives	9	<b>803,709</b>	967,773
Réunions du Conseil Exécutif et des Comités	10	<b>619,169</b>	<u>608,804</u>
<b>Dépenses d'exploitation avant dépréciation</b>		<b>4,189,195</b>	<b><u>4,391,960</u></b>
Ajouter: charge d'amortissement pour la période	11a	<b>53,393</b>	117,625
Moins de subventions en capital	11c	<b><u>-</u></b>	<u>(10,180)</u>
<b>Dépenses totales</b>		<b><u>4,242,588</u></b>	<b><u>4,499,404</u></b>
Produit financier	12	<b>18,606</b>	24,586
Dépenses financières	13	<b><u>(428,998)</u></b>	<u>(313,601)</u>
<b>Charge financière nette</b>		<b><u>(410,392)</u></b>	<u>(289,015)</u>
<b>Surplus/(déficit) pour l'exercice transféré au fond cumulé</b>		<b><u>8,851</u></b>	<b><u>(1,081,406)</u></b>

Les notes des pages 10-25 constituent une partie intégrale de ces états financiers.

# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Tous les montants sont libellés en UC sauf disposition contraire)

		<u>Au 31 décembre</u>	
	Note	2018	2017
<b>Actifs Non-courants</b>			
Immobilisations corporelles	11a	<b>343,113</b>	423,856
Actifs incorporels	11b	<b>16,916</b>	16,916
		<b><u>360,029</u></b>	<b><u>440,772</u></b>
<b>Actifs courants</b>			
Soldes bancaires et soldes de caisse	14	<b>926,145</b>	1,096,511
Créances résultant des opérations de change	15	<b>164,909</b>	278,395
Créances résultant des opérations			
Sans contrepartie directe	16	<b>491,806</b>	258,342
Prépaiements	17	<b>31,721</b>	46,957
		<b>1,614,581</b>	<b><u>1,680,204</u></b>
<b>Totalité des actifs</b>		<b>1,974,610</b>	<b><u>2,120,976</u></b>
<b>Passifs Courants</b>			
Comptes payables	18	<b>298,373</b>	480,159
<b>Passifs Non-courants</b>			
Provision de cessation de service	19	<b>82,268</b>	55,697
<b>Passif Total</b>		<b>380,641</b>	<b><u>535,856</u></b>
<b>Actifs nets</b>		<b><u>1,593,969</u></b>	<b><u>1,585,118</u></b>
<b>Représenté par:</b>			
<b>Fonds cumulé</b>		<b><u>1,593,969</u></b>	<b><u>1,585,118</u></b>

Les états financiers des pages 6 à 25 ont été approuvés par le Conseil Exécutif, le .....2019 et signés en leur nom par:

Nom:

Nom:

Fonction:

Fonction:

Signature:

Signature :

.....2019

.....2019

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

---

## **ETAT DE LA VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Tous les montants sont libellés en UC à moins d'indication contraire)

### **Fonds cumulé**

	<b>2018</b>	2017
Solde au début de l'exercice	<b>1,585,118</b>	2,666,524
Surplus/(déficit) pour l'exercice	<u><b>8,851</b></u>	<u>(1,081,406)</u>
<b>Solde au 31 décembre</b>	<u><b>1,593,969</b></u>	<u>1,585,118</u>

# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

---

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Tous les montants sont libellés en UC à moins d'indication contraire)

	<u>Exercice clos le 31 Décembre</u>		
	Note	2018	2017
<b>Flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation</b>			
Liquidités engendrées par/ (utilisées en) les opérations	20	<u>(170,365)</u>	<u>20,616</u>
<b>Flux de trésorerie résultant des activités d'investissement</b>			
Achat d'immobilisations corporelles	11a	<u>-</u>	<u>(135,578)</u>
<b>Trésorerie Nette utilisée dans les activités d'investissement</b>		<u>-</u>	<u>(135,578)</u>
<b>Augmentation /(diminution) des espèces et quasi-espèces</b>		<u>(170,365)</u>	<u>(114,962)</u>
<b>Mouvement en espèces et quasi-espèces</b>			
Solde en début d'exercice		<b>1,096,510</b>	1,211,471
Augmentation /(diminution) en cours d'exercice		<u>(170,365)</u>	<u>(114,962)</u>
<b>Solde en fin d'exercice</b>	14	<u><b>926,145</b></u>	<u>1,096,510</u>

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## **NOTES**

### **1. Information Générale – Contexte**

Le Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain est une institution spécialisée de la CEDEAO dont le siège est en République du Bénin.

Le Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) a été créé par Décision A / DEC.5 / 12/99 lors du 22ème Sommet de l'Autorité des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO afin de résoudre le problème de l'insuffisance de l'approvisionnement en électricité en Afrique de l'Ouest. Le 29ème Sommet de l'Autorité des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, qui s'est tenu à Niamey en janvier 2006, a adopté les statuts établissant la nouvelle organisation de l'EEEOA par Décision A / DEC.18 / 01/06. La nouvelle organisation a commencé à fonctionner effectivement en juillet 2006.

Le mandat de l'EEEOA est d'assurer la création d'un Marché Régional de l'Electricité en Afrique de l'Ouest afin de fournir aux citoyens de la Communauté un accès accru à un approvisionnement en électricité stable et fiable, à des coûts compétitifs.

### **2. Résumé des principales conventions comptables**

Les principales conventions comptables appliquées lors de l'établissement des présents états financiers sont décrites ci-après. Ces conventions ont été appliquées uniformément à toutes les années présentées, sauf indication contraire.

#### **2.1 Base de préparation**

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique et conformément aux Normes Comptables Internationales du Secteur Public (IPSAS/NICSP).

En l'absence d'une Norme Comptable Internationale du Secteur Public qui s'applique spécifiquement à une transaction, à un autre événement ou à une condition, la direction utilise son jugement pour élaborer et appliquer une convention comptable donnant lieu à une information pertinente pour les besoins des utilisateurs en matière de responsabilisation et de décision, représente fidèlement la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'Organisation répondent aux caractéristiques qualitatives de compréhensibilité, de rapidité, de comparabilité et de vérifiabilité et tient compte des contraintes en matière d'informations contenues dans les rapports à usage général et de l'équilibre entre les caractéristiques qualitatives.

Les conventions énoncées ci-dessous ont été appliquées uniformément à toutes les années présentées.

#### **Modification de la convention comptable et des informations à fournir**

- (i) *Normes nouvelles et modifiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par l'Organisation*

Certaines nouvelles IPSAS et interprétations ont été publiées, qui ne sont pas obligatoires pour la période du 31 décembre 2018 et n'ont pas été adoptées par anticipation lors de la préparation de ces états financiers.

Ceux-ci sont définis comme suit :



# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

NOTES (SUITE)

## **2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**

### **2.1 Base de préparation (suite)**

#### **Modification de la convention comptable et des informations à fournir (suite)**

(i) *Normes nouvelles et modifiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par l'Organisation (suite)*

#### **IPSAS 41–Instruments Financiers**

IPSAS 41, « Instruments financiers », a été publié par le Conseil des Normes Comptables Internationales du Secteur Public (IPSASB) en août 2018. IPSAS 41, Instruments financiers, établit de nouvelles exigences en matière de classification, de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers pour remplacer ceux d'IPSAS 29, Instruments financiers. : Reconnaissance et mesure. L'objectif d'IPSAS 41 est d'établir des principes pour la déclaration des actifs financiers et des passifs financiers qui présenteront des informations pertinentes et utiles aux utilisateurs des états financiers aux fins de l'évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs de l'entité.

IPSAS 41 fournit plus d'informations utiles en :

- en appliquant un modèle de classement et d'évaluation unique aux actifs financiers, prenant en compte les caractéristiques des flux de trésorerie de l'actif et l'objectif pour lequel l'actif est détenu;
- appliquant un modèle unique de pertes de crédit attendues et prospectif applicable à tous les instruments financiers soumis au test de dépréciation; et
- appliquant un modèle de comptabilité de couverture amélioré qui élargit les accords de couverture entrant dans le champ d'application des directives. Le modèle établit un lien étroit entre les stratégies de gestion des risques d'une entité et le traitement comptable des instruments détenus dans le cadre de la stratégie de gestion des risques.

La nouvelle norme sur les instruments financiers est en vigueur pour les périodes débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et son adoption anticipée est encouragée. IPSAS 41 est appliqué de manière rétrospective conformément à IPSAS 3 - Méthodes comptables, modification des estimations comptables et erreurs, à moins que des conditions spécifiques ne soient remplies.

L'Organisation n'a pas appliqué cette norme lors de l'établissement de ses états financiers IPSAS pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

#### **IPSAS 42– Avantages Sociaux**

IPSAS 42, Prestations sociales, a été publié par le Conseil des Normes Comptables du Secteur Public International (IPSASB) en janvier 2019. La norme fournit des indications sur la comptabilisation des dépenses liées aux prestations sociales. Elle définit les avantages sociaux comme des transferts en espèces versés à des individus et / ou des ménages spécifiques afin d'atténuer les effets du risque social.

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## **NOTES (SUITE)**

### **2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**

#### **2.1 Base de préparation (suite)**

##### **Modification de la convention comptable et des informations à fournir (suite)**

(ii) *Normes nouvelles et modifiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par l'Organisation (suite)*

##### **IPSAS 42 – Avantages Sociaux (suite)**

Les avantages sociaux comprennent les prestations de retraite de l'État, les prestations d'invalidité, le soutien du revenu et les allocations de chômage. IPSAS 42 vise à améliorer la pertinence, la représentativité fidèle et la comparabilité des informations fournies par une entité comptable dans ses états financiers au sujet des avantages sociaux.

La norme impose à une entité de comptabiliser une dépense et un passif lors du prochain versement de prestations sociales. La norme IPSAS 42 établit les principes et les exigences applicables à la comptabilisation et à l'évaluation des charges et du passif au titre des paiements sociaux, ainsi que les exigences en matière de présentation et de publication. Cette norme est en vigueur pour les états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2022. L'adoption anticipée est autorisée.

Cette norme n'est toutefois pas pertinente pour les opérations et les activités de l'Organisation et n'a pas été appliquée par l'Organisation lors de la préparation de ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le Conseil Exécutif n'a pas encore évalué l'impact total des normes susmentionnées sur les rapports financiers de l'organisation.

Il n'y a pas d'autres interprétations IPSAS qui ne sont pas encore efficaces qui pourraient avoir un impact significatif sur l'organisation.

#### **2.2 Conversion de devises étrangères**

##### **(a) Devise Fonctionnelle et de Présentation**

Les éléments inclus dans les états financiers sont évalués dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'organisation évolue (la monnaie fonctionnelle, qui est le FCFA). Les états financiers sont présentés en unité de compte (UC), qui est la devise de présentation des institutions de la CEDEAO.

##### **(b) Transactions et soldes**

Les transactions effectuées au cours de la période sont converties dans la monnaie de présentation, unité de compte, en utilisant les taux en vigueur à la date de la transaction ou à un taux moyen trimestriel des dépenses engagées au cours du trimestre. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis en UC aux taux de change en vigueur à cette date. Les gains ou pertes réalisés ou encourus sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## **NOTES (SUITE)**

### **2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**

#### **2.2 Instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés par l'EEEOA lorsque l'Organisation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux actifs ont expiré, ont été abandonnés ou ont été transférés et que l'Organisation a transféré la quasi-totalité des risques et avantages de la propriété. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'engagement spécifié dans le contrat est apuré, annulé ou expiré. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur.

##### *(i) Classification*

Les actifs et les passifs financiers ont été comptabilisés dans l'état de la situation financière et évalués conformément à leur classement. La classification des instruments financiers lors de la comptabilisation initiale dépend de la raison pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et de leurs caractéristiques. Lors de la comptabilisation initiale, l'Organisation classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes :

##### ***Actifs Financiers***

Actifs financiers détenus aux coûts amortis: Il s'agit des actifs évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, déduits des remboursements de capital plus des intérêts courus, déduction faite de toute perte de valeur. Les actifs financiers de l'EEEOA comprennent les liquidités bancaires, les créances résultant d'opérations de change, recouvrables d'opérations sans contrepartie directe et les paiements anticipés. Ils sont inclus dans les actifs courants en raison de leur nature à court terme. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur (le montant attendu) plus les coûts de transaction, puis ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs, déduction faite de toute provision pour dépréciation.

##### ***Passifs Financiers***

Les dettes financières de l'EEEOA représentent principalement des dettes fournisseurs et une provision pour séparation. Celles-ci sont initialement comptabilisées à la juste valeur (le montant auquel l'obligation est censée être réglée), y compris tout coût de transaction direct, puis ultérieurement évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers de l'EEEOA sont classés dans les passifs courants si le paiement est effectué dans les douze mois. Sinon, ils sont présentés en tant que passifs non-courants.

##### *(ii) Compensation d'instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est inscrit dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il existe une intention de régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

##### *(iii) Juste valeur*

Au 31 décembre 2018, la valeur comptable des actifs financiers et des passifs détenus par l'EEEOA se rapproche de leur juste valeur.

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## **NOTES (SUITE)**

### **2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**

#### **2.4 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux estimés pour amortir le coût de chaque élément sur la durée estimée de sa durée de vie utile. L'amortissement d'une année complète est imputé à l'année d'acquisition. Aucun amortissement n'est facturé dans l'année de la cession. Les taux annuels utilisés à cette fin sont les suivants :

Ordinateurs	25%
Equipement	14.20%
Mobiliers et Matériels :	
Résidence	33.33%
Bureau	25%
Véhicules	20%
Bâtiments	2.86%

#### **Détérioration**

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles pourraient ne pas être recouvrables. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur (le cas échéant). Toute provision pour dépréciation est imputée à l'état de la performance financière de l'exercice au cours duquel la dépréciation est identifiée.

Les gains et pertes sur cessions sont déterminés en comparant le produit avec la valeur comptable et sont inclus dans le résultat net.

#### **2.5 Actifs incorporels**

Les actifs incorporels comprennent principalement des technologies, des savoir-faire et des logiciels brevetés et non brevetés.

Les actifs incorporels acquis séparément sont évalués lors de la comptabilisation initiale au coût.

Après la comptabilisation initiale, les actifs incorporels sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

La valeur comptable des actifs incorporels fait l'objet d'un examen annuel en vue de rechercher une éventuelle perte de valeur, ou les événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si une telle indication existe et que la valeur comptable dépasse les valeurs recouvrables estimées, les actifs sont ramenés au montant recouvré.

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## **NOTES (SUITE)**

### **2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**

#### **2.5 Actifs incorporels (suite)**

Un actif incorporel est décomptabilisé lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur ne devrait résulter de l'utilisation continue de l'actif. Tout profit ou toute perte résultant de la décomptabilisation de l'actif incorporel (correspondant à la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif incorporel) est inclus dans l'écart ou le déficit lorsque l'actif incorporel est décomptabilisé.

Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis sur la durée de vie utile. Les durées d'utilité et les modes d'amortissement sont passés en revue, ajustés si nécessaire à chaque date de clôture. Le taux annuel utilisé à cette fin est le suivant :

Logiciel	25%
----------	-----

#### **2.6 Créances engendrées par des opérations de change**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des provisions pour pertes ou montants estimés non recouvrables. La provision pour perte est établie sur la base d'un examen des montants en suspens à la date de clôture.

#### **2.7 Créances engendrées par des opérations sans contrepartie directe**

Les montants recouvrables d'opérations sans contrepartie directe sont comptabilisés à la juste valeur (le montant attendu), diminuée des provisions pour dépréciation.

#### **2.8 Inventaires**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût inclut toutes les dépenses directes engagées pour ramener les stocks à leur état actuel dans des conditions de fonctionnement normales.

#### **2.9 Espèces et quasi-espèces**

Aux fins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts détenus à vue auprès des banques.

#### **2.10 Subventions**

Les subventions sont amorties sur leur durée de vie utile et déduites de l'amortissement de l'exercice. Lorsque les actifs reçus sont inférieurs au seuil d'amortissement de l'EEEOA, les valeurs monétaires des éléments sont comptabilisées en tant que produits dans l'exercice au cours duquel la subvention est reçue. Les dons en espèces sont comptabilisés en tant que produits dans l'état de la performance financière lorsqu'ils sont reçus.

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

## **Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

### **NOTES (SUITE)**

## **2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**

### **2.11 Prestations de Retraite du Personnel**

La contribution de l'EEEOA aux régimes de retraite du personnel (à l'exception du Secrétaire général) est comptabilisée dans l'état des résultats financiers au fur et à mesure que l'obligation vient à échéance. Le régime consiste en une cotisation mensuelle de 17% du salaire de base des employés en tant que fonds de pension de l'employeur.

L'EEEOA réserve 25% du salaire annuel du Secrétaire Général pour prendre en charge son indemnité de départ à la fin de sa période de service. Ceci est comptabilisé dans les états de la performance financière chaque année.

### **2.12 Provision**

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque l'EEEOA a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable que l'EEEOA sera tenu de régler cette obligation. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation par la direction des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation à la date de l'état de la situation financière.

### **2.13 Comptabilisation des Revenus**

Les contributions des sociétés d'électricité membres sont comptabilisées lorsqu'elles sont approuvées par le Conseil Exécutif. Les contributions impayées au cours de la période sont comptabilisées en tant que créances après compensation des provisions.

Les autres produits, y compris les coûts remboursés par des tiers, sont comptabilisés lors de leur acquisition, contractuellement ou en l'absence de contrat, au moment de leur réception

### **2.14 Dépenses**

Les dépenses sont comptabilisées lorsque la transaction ou l'événement à l'origine de la dépense a lieu. Les dépenses de l'Organisation comprennent les dépenses personnelles, les dépenses générales, les dépenses administratives et les frais de réunion du conseil exécutif et des comités.

### **2.15 Budget**

Le budget de l'Organisation est établi sur une base de caisse et couvre la même année 2018 que les états financiers. Le budget a été approuvé par le conseil exécutif.

# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## NOTES (SUITE)

### 2.16 Gestion des risques financiers

Les activités de l'Organisation l'exposent à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché.

Le programme global de gestion des risques de l'Organisation s'attache à minimiser les effets négatifs potentiels sur ses résultats financiers. La gestion des risques financiers est supervisée par le comité des finances. L'Organisation ne couvre aucune de ses expositions au risque.

### 2.17 Risque de crédit

Le risque de crédit découle des espèces et quasi-espèces et des dépôts auprès de banques et d'institutions financières ainsi que des risques de crédit vis-à-vis de la clientèle, y compris les créances en cours et les transactions engagées. Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraîne une perte financière pour l'Organisation.

L'exposition maximale de l'Organisation au risque de crédit à la date de clôture du bilan est la suivante:

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
	UC	UC
Soldes de caisses et soldes bancaires	926,145	1,096,511
Créances résultant des opérations de Change	164,909	278,395
Créances résultant des opérations sans contrepartie directe	491,806	258,342
Prépaiements	<u>31,721</u>	<u>46,957</u>
	<u>1,614,581</u>	<u>1,680,204</u>

L'EEEOA gère son exposition au risque de crédit à travers:

- la détention de soldes bancaires et de dépôts à court terme (dépôts à vue) auprès d'institutions bancaires réputées enregistrées en République du Bénin; et
- le maintien des procédures de contrôle du crédit sur les comptes débiteurs.

L'Organisation n'a aucune exposition au risque de crédit liée à des éléments de hors bilan.

L'EEEOA n'exige aucune garantie ou sûreté pour prendre en charge les instruments financiers et autres créances qu'il détient en raison du faible risque associé à la réalisation de ces instruments.

### 2.18 Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières à leur échéance. L'organisation gère le risque de liquidité en maintenant des réserves de trésorerie suffisantes.

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

## **Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

### **NOTES (SUITE)**

#### **3. Gestion de risques financiers (suite)**

##### **2.19 Risque de marché**

L'Organisation s'expose aux risques de marché, à savoir le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des prix du marché. Les risques de marché découlent de positions ouvertes sur des produits de taux d'intérêt, de change et d'actions, qui sont tous exposés aux mouvements de marché généraux et spécifiques et aux variations du niveau de volatilité des taux ou des prix du marché tels que les taux d'intérêt, les taux de change et les cours. La mesure du risque de marché a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le rendement du risque. La Direction est responsable de l'élaboration de politiques détaillées en matière de gestion des risques et de la mise en œuvre quotidienne de ces politiques.

##### **2.20 Risque de devise étrangère**

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la fluctuation des taux de change. Les positions des devises détenues font l'objet d'un suivi régulier. Le suivi de la position en devises a pour objectif de gérer le risque de change lié à l'évolution des taux.

L'EEEOA exploite des comptes bancaires distincts en devises CFA et USD. L'EEEOA encourt un risque de change en raison de la conversion des soldes en devises détenus dans ces entités en unités de compte en unités de compte en fin de période. Le risque de change associé à ce solde est considéré comme minime et, par conséquent, l'EEEOA ne couvre pas son exposition aux devises.

Les transactions en devises étrangères sont converties en UC au taux de change en vigueur aux dates des transactions.

##### **2.21 Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est l'exposition des bénéfices actuels et futurs à des variations défavorables du niveau des taux d'intérêt. L'Organisation ne détient aucun instrument financier soumis au risque de taux d'intérêt.

##### **2.22 Risque de Prix**

L'Organisation ne détient aucun instrument financier soumis au risque de prix.

#### **3. Contributions des membres**

Cela représente les contributions statutaires des sociétés d'électricité membres approuvées par le Conseil Exécutif. Un montant de 4 740 713 UC a été comptabilisé à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (4 615 569 UC en 2017)



# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## NOTES (SUITE)

(Tous les montants sont libellés en UC sauf indication contraire)

### 4. Subventions des bailleurs de fonds

Il s'agit de l'aide financière reçue de la CE et d'autres partenaires, en espèces, pour appuyer le Secrétariat de l'EEEOA au cours de l'exercice. Un montant de 163 055 UC a été comptabilisé à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017: 145 873 UC).

### 5. Charge de dépréciation

Cela représente une provision pour les contributions des membres à recevoir à la fin de chaque année. Un montant de 241 937 UC a été comptabilisé à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (1 054 429 UC en 2017).

### 6. Dépenses sur le Personnel

	2018	2017
Salaries du personnel	<b>1,053,349</b>	1,047,464
Salaire des entrepreneurs et du personnel temporaire	<b>290,169</b>	264,020
Premier voyage et hébergement	<b>42,386</b>	8,113
Remboursement des frais scolaires	<b>220,517</b>	253,206
Autres dépenses	<b>483,391</b>	512,731
Cotisations à la caisse de retraite et Gratification du personnel contractuel	<b>193,342</b>	165,097
Disposition de séparation pour SG	<b>20,135</b>	20,135
Dépenses médicales	<b>25,463</b>	34,711
Coûts des formations	<b>13,832</b>	75,272
	<b><u>2,342,584</u></b>	<b><u>2,380,749</u></b>

# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## NOTES (SUITE)

(Tous les montants sont libellés en UC sauf indication contraire))

### 8. Dépenses Générales

	2018	2017
Frais d'Administration	95,343	75,581
Réparations et Maintenance	73,222	96,661
Dépenses des Sociétés d'Electricité	17,617	22,162
Loyer	35,028	23,313
Transport	87,720	70,871
Frais d'audit et dépenses	25,049	21,954
Frais juridiques	12,631	37,579
Services de conseil	22,764	37,773
Licences logicielles	27,009	15,319
Perte sur cession d'actif non courant *	<u>27,350</u>	<u>33,421</u>
	<u>423,733</u>	<u>434,634</u>

\* Perte sur cession d'actif non-courant : Il s'agit du transfert d'un véhicule automobile à l'ancien président du Conseil Exécutif à la fin de son mandat, conformément à une résolution du Conseil Exécutif.

### 9. Dépenses Administratives

Relations Publiques, Publicité et annonces	71,996	159,236
Postage et Communications	74,830	71,896
Missions Officielles	491,308	585,332
Matériels de Conférence	943	3,888
Services linguistiques	40,391	49,007
Divertissement / réception/ retraites	103,364	69,681
Recrutement	630	2,141
Coopération Technique avec les Organisations Internationales		
	<u>20,247</u>	<u>26,592</u>
	<u>803,709</u>	<u>967,773</u>

### 10. Dépenses du Conseil Exécutif et des Comités

Réunions du Conseil Exécutif	163,453	179,688
Réunions du Comité Technique et d'Exploitation	117,925	77,381
Réunions du Comité de Planification Stratégique et Environnement	183,342	211,619
Réunions du Comité Finance	118,483	34,712
Réunions du Comité des Ressources Humaines et de Gouvernance	22,843	26,882
Réunions du Comité de Distribution et de Commercialisation	13,123	15,777
	-	<u>62,745</u>
Comité Véhicules achetés au profit du Conseil Exécutif	<u>619,169</u>	<u>608,804</u>

# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## NOTES (SUITE)

(Tous les montants sont libellés en UC sauf indication contraire)

### 11. A. Immobilisations corporelles

Exercice clos au 31 Décembre 2018	Ordinateurs	Equipement et Mobilier	Véhicules moteurs	Bâtiments	Total
<b>Coût</b>					
Au 1er janvier	216,772	108,462	573,646	335,161	1,234,041
Cessions	<u>-</u>	-	<u>(45,584)</u>	-	<u>(45,584)</u>
Au 31 Décembre	<u>216,772</u>	108,462	<u>528,062</u>	335,161	<u>1,188,457</u>
<b>Dépréciation cumulée</b>					
Au 1er janvier	206,409	82,323	454,420	67,032	810,184
Frais pour l'exercice	10,363	6,536	26,919	9,575	53,393
Cessions	-	-	<u>(18,233)</u>	-	<u>(18,233)</u>
Au 31 Décembre	216,772	<u>88,859</u>	463,106	<u>76,607</u>	<u>845,344</u>
<b>Valeur comptable Nette au</b>	-	<u>19,603</u>	64,956	<u>258,554</u>	<u>343,113</u>

*NB: Au cours de l'année 2018, il n'y avait pas eu d'additions (achats d'immobilisations corporelles).*

Exercice clos le 31 Décembre 2017	Ordinateurs	Equipement Et Mobilier	Véhicul es Moteur	Bâtiments	Total
<b>Coût</b>					
au 1er janvier	216,772	108,462	479,844	335,161	1,140,239
Additions	-	-	135,578	-	135,578
Cessions	-	<u>-</u>	<u>(41,776)</u>	<u>-</u>	<u>(41,776)</u>
Au 31 Décembre	<u>216,772</u>	<u>108,462</u>	<u>573,646</u>	<u>335,161</u>	<u>1,234,041</u>
<b>Dépréciation cumulée</b>					
Au 1er janvier	196,046	75,788	389,456	57,456	718,746
Frais pour l'exercice	10,363	6,535	73,319	9,576	99,793
Cessions	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(8,355)</u>	<u>-</u>	<u>(8,355)</u>
Au 31 Décembre	<u>206,409</u>	<u>82,323</u>	<u>454,420</u>	<u>67,032</u>	<u>810,184</u>
<b>Valeur Comptable Nette</b>	<u>10,363</u>	<u>-</u>	<u>119,226</u>	<u>268,128</u>	<u>423,856</u>

# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## NOTES (SUITE)

(Tous les montants sont libellés en UC sauf indication contraire)

Actifs incorporels

Au 31 décembre 2018, les actifs incorporels étaient entièrement amortis. Le montant présenté concerne les immobilisations en cours concernant l'installation partielle d'un système de classement électronique et la mise à niveau de Sunsystems pour L'EEEOA. Ceci n'est pas amorti, l'actif n'étant pas encore prêt à être utilisé.

### B. Subventions en Capital

Les subventions en capital ont été entièrement amorties sur la durée de vie utile des actifs correspondants en 2018. (2017: 10,180 UC était le solde restant à amortir).

## 12. Produit financier

Il s'agit des intérêts perçus sur les comptes créés pour les dépôts à terme du paiement de la cessation de service du Secrétaire Général à la fin de sa période de service ainsi que des dépôts à terme pour le paiement des salaires du personnel. Un montant de 18 606 UC a été constaté en 2018 (2017: 24 586 UC)

## 13. Charge financière

	2018	2017
Frais bancaires	2,312	1,704
Différences taux de change	<u>426,686</u>	<u>311,897</u>
	<u>428,998</u>	<u>313,601</u>

## 14. Soldes de caisse et soldes bancaires

Liquidité en banque	920,233	1,095,735
Fonds en caisse	<u>5,912</u>	<u>776</u>
	<u>926,145</u>	<u>1,096,511</u>

## 15. Créances engendrées par des opérations de change

Apports à recevoir des Membres	2,688,665	2,565,588
Provision pour créances douteuses	<u>(2,561,029)</u>	<u>(2,319,092)</u>
	<u>127,636</u>	<u>246,496</u>
Avances au personnel	37,273	31,899
	<u>164,909</u>	<u>278,395</u>

# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## NOTES (SUITE)

(Tous les montants sont libellés en UC sauf indication contraire)

### 16. Créances résultant d'opérations sans contrepartie directe

Il s'agit des dépenses engagées pour divers projets financés par des donateurs et qui n'ont pas encore été remboursées à l'EEEOA.

	2018	2017
Projet CEDEAO Guinée Bissau	5,256	5,375
Projet CEDEAO Guinée Conakry	11,013	11,261
Projet Banque Mondiale	31,704	27,304
North Core	11,659	11,922
Autres Projets	<u>432,174</u>	<u>202,480</u>
	<u>491,806</u>	<u>258,342</u>

### 17. Prépaiement

Assurance	3,210	9,693
Loyer	12,480	12,378
Internet	<u>16,030</u>	<u>24,886</u>
	<u>31,720</u>	<u>46,957</u>

### 18. Montants à payer

Rémunération des Auditeurs	16,455	8,055
Autres	<u>281,918</u>	<u>472,104</u>
	<u>298,373</u>	<u>480,159</u>

### 19. Provision lors de cessation de services

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier		
Charge et intérêt pour l'exercice	55,697	30,766
Solde au 31 décembre	<u>26,571</u>	<u>24,931</u>
	<u>82,268</u>	<u>55,697</u>

# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## NOTES (SUITE)

(Tous les montants sont libellés en UC sauf indication contraire)

### 20. Espèces générées par des opérations

	Note	2018	2017
Surplus Net/ (déficit) pour l'exercice		<b>8,851</b>	(1,081,406)
<b>Corrections pour éléments non-</b>			
Dépréciation et amortissement des actifs incorporels	11a and 11b	<b>53,393</b>	117,625
Amortissement de subventions en capital	11c	-	(10,180)
Perte sur cession d'immobilisation		<b>27,350</b>	33,421
<b>Variation du fonds de roulement:</b>			
Diminution/(augmentation) Créances issues des opérations de change		<b>113,486</b>	999,254
Diminution/(augmentation) Créances issues des opérations sans contrepartie directe		<b>(233,464)</b>	128,535
Diminution/(augmentation) Prépaiements		<b>15,236</b>	(7,797)
(Diminution)/ augmentation montants à payer		<b>(181,788)</b>	(183,768)
(Diminution)/ augmentation frais encourus lors de cessation de service		<b><u>26,571</u></b>	<u>24,932</u>
<b>Espèces issues de /(utilisées en) opérations</b>		<b><u>(170,365)</u></b>	<u>20,616</u>

### 21. Opérations entre parties liées

Les responsables en charge de la gouvernance du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest-Africain (EEEOA) constituent le Conseil Exécutif. Il importe de noter que les membres du Conseil ont droit au paiement d'honoraires et d'autres dépenses liées aux voyages s'ils participent à des réunions de l'EEEOA ou à toute autre activité de l'EEEOA. Voici la liste des membres du Conseil Exécutif au cours de l'exercice :

Mohammed Gur USMAN	Président
Amidou TRAORE	Vice- Président
Siengui A. KI	Secrétaire Général
Karimou CHABI SIKA	Membre
Abdenbi ATTOU	Membre
Jonathan AMOAKO-BAAH	Membre
Laurent TOSSOU	Membre
Papa Mademba BITEYE	Membre
Tamsir NDIAYE	Membre
Ahmed COULIBALY	Membre
Emmanuel ANTWI-DARKWA	Membre
Mawussi KAKATSI	Membre
Victor ONOJA	Membre
Joe Lahai SORMANA	Membre
Joseph MAKOJU	Membre Honoraire

# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## NOTES (SUITE)

(Tous les montants sont libellés en UC sauf indication contraire)

### Opérations entre parties liées (suite)

A l'exception de M. Siengui A. KI qui est rémunéré par l'organisation, aucun autre membre du Conseil n'a reçu de rémunération ou de prêt autre que les droits susmentionnés au cours de l'année sous revue. Pour l'année sous revue, l'émolument global du Secrétaire général était de 91 192 UC (2017: 91 197 UC).

## 22. Engagements Financiers

Il n'y avait aucun engagement financier au 31 décembre 2018 (2017: néant).

## 23. Passifs éventuels

Les principaux litiges en cours suivants, qui ont été portés à notre attention par des avocats de l'EEEOA, ont été présentés comme passifs éventuels au 31 décembre 2018 (2017: non divulgués).

### Actions en justice

### Impact financier Probable

#### Litige avec ADEYEMO Babatunde

US\$2,109,038

Cette affaire avait été citée le 23 janvier 2018 par l'ancien fonctionnaire susmentionné contre l'EEEOA pour présomption de licenciement injustifié. Il a demandé à être indemnisé pour de nombreux droits et indemnités en cas de prétendu licenciement abusif.

Après l'audience du 18 mai 2019, cette affaire a été soumise à une délibération en vue d'une décision à prononcer le 30 octobre 2019.

**Résultat possible:** Chances de réussite, compte tenu du droit applicable et de la pertinence des documents / ressources développés au profit de l'EEEOA.

M. HOUNKANRIN Ignace, ancien assistant administratif du Secrétariat Général de l'EEEOA, licencié pour faute professionnelle grave, a poursuivi son ancien employeur, l'EEEOA devant la Cour de Justice de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Abuja, aux fins de lui payer divers frais et dommages intérêts.

FCFA 142,165,130

**Résultat possible :** Chances de réussite, car le licenciement de M. HOUNKANRIN Ignace pour faute lourde s'est révélé légitime

# **SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## **Présentation de l'Information Budgétaire dans les Etats Financiers**

### **Base d'indemnisation**

**Le budget** : l'information budgétaire a été préparée sur une base de caisse, car c'est la politique de l'EEEOA d'appliquer la comptabilité de caisse pour ses budgets au cours de l'exercice.

**Les états financiers** : Par contre, les états financiers ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La comptabilité d'exercice est celle en vertu de laquelle les transactions, les autres événements et les conditions sont comptabilisés lorsqu'ils se produisent (et pas uniquement lorsque les fonds ou leur équivalent sont reçus ou payés). Par conséquent, le concept comptabilise les produits d'exploitation gagnés et les dépenses engagées.

### **Les Hypothèses clés comprennent:**

- Financement disponible au cours des périodes
- Paiement régulier des contributions des sociétés d'électricité membres

### **Approbation de Budget**

L'organe suprême de décision de l'EEEOA est l'Assemblée Générale, qui définit l'orientation stratégique globale de l'institution et adopte les rapports du Conseil Exécutif.

Le fonctionnement de l'EEEOA est confié au Conseil Exécutif dont les fonctions sont les suivantes: «Examen et recommandation à l'Assemblée Générale, l'entrée, la sortie et la réadmission des membres du pool, l'autorisation de contrats majeurs, l'approbation ou la révision des budgets de fonctionnement et d'immobilisations et de toute autre dépense supplémentaire et, l'approbation des rapports d'audit, entre autres. Le Conseil Exécutif examine, approuve ou désapprouve les actions des divers Comités Organisationnels de l'EEEOA.

L'approbation du budget par le Conseil Exécutif et son adoption à l'Assemblée Générale habilite le Secrétariat (par l'intermédiaire du Secrétaire Général), sous réserve de conditions spéciales :

- à engager et autoriser les dépenses et effectuer tous les paiements à la charge de l'Organisation, aux fins qui lui sont assignées et dans les limites des crédits alloués et de l'autorité engagée, le cas échéant; et
- à fournir au Conseil Exécutif un budget mensuel et des écarts pour examen et approbation.



# SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## Comparaison des montants budgétisés et des montants effectifs – EEEOA au 31 Décembre 2018

### Introduction

Les états financiers de l'EEEOA sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice alors que le budget est effectué sur la base de caisse. L'état de la situation financière, l'état de la performance financière, l'état des variations de l'actif net et l'état des flux de trésorerie sont dressés selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Les états financiers et le budget sont donc établis sur des bases différentes.

Pour permettre aux utilisateurs et aux bailleurs de fonds de tirer les bénéfices nécessaires et de rendre cette présentation utile, la Direction a décidé de présenter une comparaison budget / résultats. Cette forme de présentation, comme indiqué, vise à garantir que la Direction respecte l'obligation de déclaration de la norme IPSAS 24 et répond aux besoins des parties prenantes du pool pour une prise de décision efficace.

Le budget ci-après, approuvé pour la catégorie des dépenses, couvre l'exercice fiscal allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

DESCRIPTION	BUDGET	REALISATION	VARIANCE	VARIANCE	COMMENTAIRE (pour dépassements budgétaires ou non-budgétisé)
	UC (1)	UC (2)	UC (3)=(1)-(2)	% (4)=(3)/ (1)	
<b>Produits d'Exploitation</b>					
Contribution des membres	4,718,862	4,740,713	(21,851)	(0.5)%	Excédent de 22k UC contribution budgétisé
Subventions	-	163,055	(163,055)	-	<b>A</b>
<b>Dépenses Opérationnelles</b>					
Charges de personnel	2,613,383	2,342,584	270,799	10%	N/A. dépense dans la limite budgétaire
Frais généraux	436,097	423,733	12,364	3%	N/A. dépense dans la limite budgétaire
Frais Administratif	715,554	803,709	(88,155)	(12) %	<b>B</b>
Réunions du Conseil Exécutif/Comité	783,644	619,169	164,475	21%	N/A. dépense dans la limite budgétaire

## SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

DESCRIPTION	BUDGET	REALISATION	VARIANCE	VARIANCE	COMMENTAIRE (pour dépassements budgétaires ou non-budgétisé)
	UC (1)	UC (2)	UC (3)=(1)-(2)	% (4)=(3)/ (1)	
CAPEX	170,184	-	170,184	100%	N/A, pas de dépense d'équipement
TOTAL. DEPENSES OPERATIONNELLES ET EN CAPITAUX	4,718,862	4,189,195	529,667	11%	Globalement 89% des dépenses budgétisées a été réellement encouru.

### Explications des écarts significatifs

**A** - Subvention des années précédentes.

**B** - L'augmentation des dépenses de l'Administratif est le résultat d'activités supplémentaires liées à la finalisation du Plan directeur de la CEDEAO pour le développement d'infrastructures régionales de production et de transmission d'énergie 2019-2033, de la sensibilisation accrue des sociétés d'électricité membres et des autres parties prenantes au Marché de l'Electricité de l'EEEOA récemment lancé et, du renforcement des capacités du département du Centre d'Information et de Coordination.